



**JS KABYLIE
BENCHIKHA
SOUTENU PAR
LES DIRIGEANTS**

P.12



**CAMPAGNE NATIONALE DE DON DE SANG
LA DGSN ET
L'ANS SE DONNENT
LA MAIN**

P.5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 23 OCTOBRE 2024 // N°930 // PRIX 20 DA

CÉLÉBRATION DU 70E ANNIVERSAIRE
DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE
DE LIBÉRATION

**«ROUH EL DJAZAIR »,
SPECTACLE
GRANDIOSE
QUI FERA BRILLER
LA COUPOLE
DE MILLE FEUX**

P.16



LE PNUD SONNE L'ALARME :

**«LA CRISE ACTUELLE
POURRAIT
COMPROMETTRE
L'AVENIR DES
PALESTINIENS »**

P.4



PÉNURIE DE MÉDICAMENT

**ALI AOUN HAUSSE
LE TON**

P.7



JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE
**DES ACQUIS ET DES
ATTENTES**

P.2



L'ETAT Y CONSACRE 5.970 MILLIARDS DA

L'INVESTISSEMENT MONTE EN GAMME DANS ONZE SECTEURS

LA VALEUR DES INVESTISSEMENTS EN COURS DU TRÉSOR PUBLIC S'ÉLÈVE À PRÈS DE 5.970 MILLIARDS DA, BÉNÉFICIANT À 11 SECTEURS ÉCONOMIQUES. PAR AILLEURS, LE NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES DÉPENSES PUBLIQUES ATTEINDRA PLUS DE 90 % D'ICI FIN 2024 PAR RAPPORT AUX RÉVISIONS DE LA LOI DE FINANCES 2024, CE QUI REPRÉSENTE UNE AMÉLIORATION DE 10% DE PLUS QUE L'AN DERNIER.

Lire en page 2



L'ONU ADOPTE UNE RÉOLUTION RECONNAISSANT LE DROIT
DES SAHRAOIS À L'AUTODÉTERMINATION

NOUVEAU REVERS CINGLANT POUR LE MAROC

L'ADOPTION PAR LA 4ÈME COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU D'UNE RÉOLUTION RECONNAISSANT LE DROIT DU PEUPLE DU SAHARA OCCIDENTAL À L'AUTODÉTERMINATION S'EST DÉROULÉE SANS OPPOSITION DE LA PART DU MAROC, NI DE SES ALLIÉS. CETTE DÉCISION MARQUE UN TOURNANT DANS LE DOSSIER DU SAHARA OCCIDENTAL ET MET EN LUMIÈRE LA PARADOXALE POSITION DE LA DIPLOMATIE MAROCAINE.

Lire en page 3



L'ETAT Y CONSACRE 5.970 MDS DA

L'investissement monte en gamme dans onze secteurs

Les dépenses du budget de l'Etat ont connu une augmentation significative de 34% au cours du premier semestre de 2024, atteignant à ce titre 6.946 mds DA. A travers les investissements colossaux, le trésor public a pour objectif de soutenir les grands projets de développement, à renforcer la capacité de l'Etat à mettre en œuvre des projets prioritaires tendant à soutenir le développement socio-économique, d'une part, et à réaliser la transformation numérique et à améliorer la gouvernance, d'autre part.

La valeur des investissements en cours du Trésor public s'élève à près de 5.970 milliards DA, bénéficiant à 11 secteurs économiques, a fait savoir, lundi, le directeur général (DG) du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat au ministère des Finances, Hadj Mohamed Sebaa, au cours d'une audition devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre de l'examen des dispositions du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2025, présidée par Mohamed Hadi Oussama Arbaoui, président de la commission. M. Sebaa a précisé, par ailleurs, que la somme est consacrée au financement de 267 projets répartis sur 11 secteurs économiques. Se voulant plus explicite, M. Sebaa a ajouté que « Ces crédits ont bénéficié à plusieurs organismes publics, dont la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), l'Agence nationale des barrages et transferts



(ANBT), l'Algérienne des autoroutes (ADA), l'Entreprise du métro d'Alger et Sonelgaz, ainsi qu'aux entreprises de dessalement de l'eau de mer ». Evoquant le niveau de mise en œuvre des dépenses du budget de l'Etat, M. Sabaa a souligné qu'une augmentation significa-

tive de 34% a été enregistrée au cours du premier semestre de 2024, atteignant à ce titre 6.946 mds da, stimulée par l'augmentation des dépenses du personnel, des dépenses d'investissement et des dépenses de transfert, qui ont connu des augmentations de

365 mds da, 543 mds da et 490 mds da respectivement par rapport au premier semestre de l'année 2023. Le directeur général prévoit, en outre, que le niveau de mise en œuvre des dépenses publiques atteindra plus de 90 % d'ici fin 2024 par rapport aux révisions de la loi

de finances 2024, ce qui représente une amélioration de 10% de plus que l'an dernier.

A travers ces financements, le trésor public vise, essentiellement, à garantir le parachèvement des projets en cours et à lancer de nouveaux projets répondant aux besoins de développement du pays et renforcer les infrastructures de base dans divers domaines vitaux, ajoute l'intervenant. Quant aux dispositions du projet de loi de finances en prévision de l'année 2025 concernant le trésor et la comptabilité, M. Sabaa a expliqué qu'elles visent principalement à renforcer la capacité de l'Etat à financer les projets stratégiques et les grandes infrastructures, à soutenir l'activité économique et à diversifier les produits financiers, à renforcer la solidarité financière du Fonds national d'investissement (FNI), à soutenir le système de retraite et à garantir sa durabilité, à réaliser la transformation numérique et à améliorer la gouvernance.

Sid A.

PROMOTION DES PRODUITS ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER

Le Made in Algeria présent à Doha

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni a procédé, hier, à Doha (Qatar), en compagnie du ministre qatari de l'environnement, Abdullah Bin Abdulaziz Bin Turki Al Subaie, à l'inauguration de la première édition de l'Exposition des produits algériens à Qatar, a indiqué un communiqué du ministère.

La même source a ajouté que cet événement économique a connu la participation de pas moins de 150 entreprises nationales. Il s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Qatar, avec l'objectif de faire connaître les différents produits algériens de qualité sur le marché qatari.

Organisée pour la première fois au Qatar, cette exposition qui se tient du 22 au 26 octobre en cours à l'objet de faire connaître les produits algériens de haute qualité sur le marché qatari, indique un communiqué du département ministériel du Commerce et de la promotion des exportations.

Le Forum d'affaires algéro-qatari, vise à renforcer la coopération entre les hommes d'affaires des deux pays ainsi qu'à explorer les opportunités d'investissement et de partenariat dans différents secteurs en présentant des idées et des expériences, et

en renforçant la communication entre les investisseurs, dans le cadre de rencontres bilatérales B2B, selon la même source. L'exposition sera marquée également par la vente directe, offrant ainsi aux consommateurs qatari l'opportunité d'acheter directement des produits algériens auprès des entreprises participantes.

A noter que la cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, Salah Attia, du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du président de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Charaf-Eddine Amara, ainsi que du président de la Ligue des hommes d'affaires qataris, Cheikh Fayçal Ben Kacem Al-Thani.

Organisée par la société "Tasdir" (filiale du groupe Safex) en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la chambre qatarie, cette exposition s'étalera jusqu'au 26 octobre, avec la participation de 150 entreprises algériennes qui exposeront une large gamme de produits, à l'instar des produits agroalimentaires, industriels et artisanaux réputés pour leur qualité sur les marchés internationaux, conclut le communiqué.

S.B.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

Des acquis et des attentes

La presse, comme l'école, joue un rôle majeur dans la formation de la conscience nationale et dans la défense des intérêts de la nation ainsi que dans la promotion des droits de l'homme et des valeurs humaines. Tout comme hier, où « Résistance algérienne », premier organe officiel de communication du Front de libération nationale, dont le premier numéro est sorti le 22 octobre 1955, puis « El Moudjahid » qui a pris le relais à partir de 1956, ont servi de rempart contre la propagande colonialiste et de voix pour l'internalisation de la révolution algérienne, la presse algérienne a un rôle prépondérant à jouer aujourd'hui pour préserver le pays dans cette époque de fake news et de désordre informationnel.

L'immense quantité d'informations fausses et trompeuses que reçoit quotidiennement le citoyen en quelques clics, appelle à une vigilance accrue et à une mobilisation de tous les instants pour faire face à leurs impacts immédiats et aux doutes qu'ils peuvent instiller insidieusement dans les esprits. C'est connu, les propagandes et les rumeurs diffusées ici et là ne visent rien d'autres qu'à déstabiliser l'opinion publique et à créer

des conditions psychologiques propices aux explosions sociales. Les exemples de la Tunisie, de la Libye et de la Syrie sont là pour nous édifier sur le rôle que peuvent jouer les médias et les réseaux sociaux dans le contrôle de la population et l'éclatement de « pseudo-printemps » ! Les médias sous toutes leurs formes sont des armes. Et leur bon ou néfaste usage dépend de ses utilisateurs et de leurs intentions. Le conflit ukrainien et la guerre de Gaza sont des échantillons de ses deux usages que l'on peut faire assumer aux médias. Mieux ces deux conflits ont mis à nu, en partie, la prétendue liberté de la presse occidentale ! Les sites fermés ou interdits et les journalistes écartés en raison de leur solidarité avec les Gazaouis ne se comptent plus ! La presse algérienne qui célèbre ce mardi la journée nationale de la presse instituée depuis 2013 a payé un lourd tribut dans sa résistance face aux ennemis du pays, face aux dérives de toutes sortes et face aux miroirs aux alouettes !

Plus de cent journalistes et travailleurs de la presse ont été tués dans les années quatre-vingt-dix, tout simplement parce qu'ils défendaient le caractère républi-

cain de l'Algérie. Parce qu'ils ont osé parler, alors que la parole était muselée ! « Le silence, c'est la mort. Si tu te tais, tu meurs. Si tu parles, tu meurs. Alors parle et meurs ! » a écrit à ce sujet Tahar Djaout, tombé sous les balles assassines des terroristes en 1993. Si la presse algérienne qui a servi de rempart contre les menées forcenées des ennemis de tous bords de l'Algérie, a vécu par le passé des épisodes marqués par l'anarchie, les passe-droits et des pratiques journalistiques douteuses, aujourd'hui la tendance est à la structuration d'une communauté médiatique professionnelle et responsable ! Le nouvel arsenal juridique mis en place dans le cadre des réformes initiées par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, dont notamment la loi organique relative à l'information, tend justement à réorganiser le secteur sur de solides bases qui lui permettront de jouer pleinement son rôle. Fer de lance dans toutes les batailles, même celle du développement local, le secteur de l'information nécessite plus de soins de la part des autorités, car comme l'a souligné le président de la République : « Sans presse, nous n'irons pas loin ».

Boualem B.

TRIPARTITE DE TRIPOLI

Alger et Tunis accélèrent les préparatifs

La tenue d'un second sommet tripartite Algérie-Tunisie-Libye programmé prochainement à Tripoli s'accélère au vu des dernières démarches diplomatiques des trois pays maghrébins. Il y a eu d'abord la semaine dernière la rencontre à Alger du président du Conseil de la présidence libyenne Mohamed Younes El Menfi avec le président de la République Abdelmajid Tebboune, qui l'a chargé de définir une date pour la tenue de la Tripartite à Tripoli même.

Dimanche, c'était au ministre tunisien des Affaires étrangères Ali Nafti de se déplacer à Alger. Dans la capitale algérienne, il a rencontré successivement son homologue algérien Ahmed Attaf, puis le président Abdelmajid Tebboune. Outre les questions d'intérêt commun et les opportunités de les développer, ainsi que la question migratoire, il a été surtout question des relations dans la sous-région, en particulier avec la Libye pour créer un espace de prospérité économique, de défense et de sécurité, de lutte contre les migrations illégales, le trafic de drogue et la lutte contre le crime organisé. Le mouvement diplomatique de ces derniers jours dessine en fait le programme et l'agenda du prochain sommet tripartite prévu à Tripoli. Lors de sa rencontre avec le président du Conseil de la présidence libyenne Younes El Menfi, et après avoir relevé qu'"il n'y a aucun nuage d'été entre nous et nos frères libyens", le président Abdelmajid Tebboune avait explicitement évoqué le prochain sommet trilatéral. Le président de la République a ainsi annoncé cette rencontre trilatérale en Libye : "nous allons bien-



tôt nous rencontrer en Libye dans le cadre de consultations trilatérales (Algérie-Tunisie-Libye), et nous attendons que Son Excellence le Président M. Younes El Menfi fixe la date" de cette rencontre. La venue à Alger du chef de la diplomatie tunisienne confirme par ailleurs que les trois pays entendent bien construire un ensemble maghrébin dans un contexte géopolitique nouveau, marqué par des défis politiques, économiques et sécuritaires communs aux trois pays. En fait, la première rencontre tripartite s'est tenue le 22 avril dernier à Tunis, après sa

préparation en mars 2024 à Alger, en marge du 7e sommet des chefs d'État et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Cette rencontre avait réuni le président de la République Abdelmajid Tebboune, le président tunisien Kaïs Saïed et le président du Conseil présidentiel libyen Younes el-Menfi. Les trois Présidents s'étaient, alors, rappelés, convenus de se concerter tous les trois mois. Par ailleurs, et après avoir reçu son homologue Tunisien Ali Nafti, M. Ahmed Attaf a indiqué dans une déclaration conjointe à la presse

que l'Algérie et la Tunisie se concertent sur les préparatifs du prochain sommet tripartite devant regrouper les présidents des trois pays à Tripoli, en Libye. "Nos entretiens d'aujourd'hui ont porté sur les préparatifs du prochain sommet tripartite entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, qui devrait se tenir prochainement dans la capitale libyenne, Tripoli." A cette occasion, Alger et Tunis ont insisté sur la nécessité de de la mise en œuvre des décisions et des recommandations du précédent sommet de Tunis. « Nous avons également réaffirmé notre enga-

gement à concrétiser les décisions et recommandations du sommet de Tunis visant à mettre en place des projets de coopération trilatérale en adéquation avec les intérêts, préoccupations et priorités communs à nos trois pays », a expliqué M. Attaf. La déclaration de Tunis prévoit entre autres mesures dynamiques susceptibles de booster la coopération régionale, une harmonisation des positions vis-à-vis de l'Europe, mais également des pays subsahariens, concernant les phénomènes migratoires, et la mise en place de « mécanismes pour des projets et des investissements majeurs communs dans des domaines et des secteurs prioritaires ». Les trois dirigeants ont alors décidé de mettre en place un groupe de travail pour examiner les moyens de renforcer leur coopération. Plus que jamais, la coopération trilatérale entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye est mise dans les bons rails. D'autant que l'Algérie comme la Tunisie travaillent dans la discrétion pour ramener paix et sécurité en Libye à travers des élections générales qui devraient régler définitivement la crise politique libyenne.

Merouane Korso

L'ONU ADOPTE UNE RÉOLUTION RECONNAISSANT LE DROIT DES SAHRAOIS À L'AUTODÉTERMINATION

Nouveau revers cinglant pour le Maroc

L'adoption par la 4ème commission de l'assemblée générale de l'ONU d'une résolution reconnaissant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination s'est déroulée sans opposition de la part du Maroc, ni de ses alliés.

Cette décision, qui marque un tournant dans le dossier du Sahara occidental, met en lumière la paradoxale position de la diplomatie marocaine, qui réagit fortement lorsque l'Algérie défend les droits du peuple sahraoui, mais reste silencieuse

face à l'approbation de la résolution par l'assemblée générale. Cette attitude ambivalente soulève des interrogations sur les réelles intentions du Maroc dans ce conflit territorial. Rapporte l'APS.

La résolution a été adoptée à l'unanimité, signe que tous les pays alignés sur les positions du Maroc l'ont soutenue. Ce vote intervient en plein sillage de la décision de la Cour de justice de l'union européenne (CJUE) en faveur du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui,

ouvrant ainsi la voie à une nouvelle ère pour la cause sahraouie sur des bases solides visant à mettre un terme à la colonisation. L'assemblée générale des Nations unies, réunissant tous les Etats membres dont le Maroc, a adopté une résolution affirmant « le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance », conformément aux principes de la Charte des Nations unies et à la résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960. Cette résolution, qui

contient la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays coloniaux, réaffirme la responsabilité de l'ONU envers le peuple du Sahara occidental. Elle salue également les efforts du Secrétaire général et de son envoyé personnel pour parvenir à une solution politique au différend, qui serait mutuellement acceptable et garantirait l'autodétermination du peuple du Sahara occidental.

L'assemblée générale des Nations unies a également « demandé au Comité spécial

chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à suivre la situation au Sahara occidental et de lui présenter un rapport sur la question à sa quatre-vingtième session». Cette résolution constitue un revers flagrant pour le Maroc, qui voit ainsi la désapprobation de la communauté internationale quant à sa position sur la question.

Aïda Mouni

PRÉSENTES DANS LES CAMPS DES RÉFUGIÉS EN SOUTIEN AUX SAHRAOIS

Les délégations espagnole et italienne reçues par Brahim Ghali

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a reçu, lundi, les deux délégations espagnole et italienne, présentes dans les camps des réfugiés sahraouis en soutien au peuple sahraoui et à sa cause juste. M. Ghali a reçu, au siège de la Présidence à Chahid El-Hafedh, aux camps des réfugiés sahraouis, une délégation espagnole du pays basque où il s'est félicité de cette visite, exprimant « la reconnaissance de tout le peuple sahraoui

pour les positions de soutien affichées par les associations d'amitié et de solidarité au Pays basque avec la lutte du peuple sahraoui et sa cause juste », indique l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le président sahraoui a informé la délégation espagnole des développements de la question sahraouie et des acquis obtenus par le peuple sahraoui sur les plans national et international, soulignant qu'il « poursuivra sa lutte sans relâche jusqu'à ce qu'il réalise ses objectifs nationaux pour la liberté et l'indépen-

dance ». Dans le cadre de sa visite, la délégation espagnole s'est enquis du fonctionnement des établissements sahraouis dans les camps des réfugiés sahraouis et des projets financés par le gouvernement basque. Dans le même sillage, le Président Ghali a reçu une délégation italienne du Comité international pour le développement des peuples, (CISP) conduite par Alessandro De Luca, qui effectue une visite aux camps des réfugiés sahraouis dans le cadre de la solidarité avec le peuple sahraoui et du lancement

d'un projet humanitaire financé par l'Agence italienne pour la coopération (AICS), couvrant les secteurs de la santé, de l'éducation et du développement économique. A noter que le Comité international pour le développement des peuples (CISP) est l'une des plus anciennes organisations non gouvernementales présentes dans les camps et est aussi une organisation partenaire du Croissant-Rouge sahraoui dans la mise en œuvre de plusieurs projets humanitaires.

APS

Aoun reçoit l'ambassadrice de l'Inde en Algérie

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Ali Aoun, a reçu hier à Alger, l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni. Selon un communiqué du ministère, les deux parties ont évoqué les relations entre les deux pays et le partenariat dans le domaine de l'industrie et les possibilités de son développement, notamment à travers les échanges d'expériences dans l'industrie pharmaceutique et les industries mécaniques. Les deux responsables ont également évoqué les possibilités de renforcement de la coopération et la mise en place d'un calendrier pour les visites des experts pour lancer la dynamique d'investissement.

LE PNUD SONNE L'ALARME :

«La crise actuelle pourrait compromettre l'avenir des Palestiniens»

La guerre à Ghaza a des conséquences désastreuses pour les Palestiniens. Un rapport de l'ONU donne des chiffres alarmants. Ainsi, la contraction du PIB de 35,1 % en 2024 par rapport à un scénario sans guerre pourrait entraîner un taux de chômage atteignant 49,9 %. L'indice de développement humain (IDH) est également menacé, avec des prévisions indiquant un recul significatif.

Selon un rapport de l'ONU publié hier, la guerre génocidaire en cours à Ghaza a eu des conséquences dévastatrices sur le développement de l'enclave palestinienne. Intitulée «Guerre de Ghaza: impacts socio-économiques attendus sur l'Etat de Palestine», l'évaluation réalisée par le PNUD et la CESAO prévoit une augmentation de la pauvreté, touchant jusqu'à 4,1 millions de personnes d'ici 2024, dont 2,61 millions de nouveaux pauvres. La contraction du PIB de 35,1 % en 2024 par rapport à un scénario sans guerre pourrait entraîner un taux de chômage atteignant 49,9 %. L'indice de développement humain (IDH) est également menacé, avec des prévisions indiquant un recul significatif. Pour l'état de Palestine, l'IDH pourrait chuter à un niveau équivalent à celui de l'année 2000, retardant le développement de 24 ans. Pour Ghaza, l'IDH pourrait revenir à celui de 1955, effaçant ainsi plus de 69 années de progrès. Enfin, en Cisjordanie occupée, une baisse de l'IDH à 0,676 est également pré-



vue, reflétant une perte de 16 ans de développement, avec un risque d'aggravation si les incursions militaires se poursuivent. Le rapport récent de l'ONU, se

basant sur les conclusions des deux évaluations précédentes de novembre 2023 et mai 2024, met en lumière l'impact dévastateur de la guerre en cours à

Ghaza sur le développement de l'état de Palestine. Ce rapport souligne qu'un plan global de redressement et de reconstruction, combinant l'aide humani-

taire et des investissements stratégiques, pourrait permettre de restaurer l'économie palestinienne d'ici 2034. Cela nécessiterait la levée des restrictions économiques et la création de conditions propices au redressement. Achim Steiner, Administrateur du PNUD, a averti que «la crise actuelle pourrait compromettre l'avenir des Palestiniens pour les générations à venir». Il a souligné que «même avec une aide humanitaire annuelle, il faudrait une décennie ou plus pour que l'économie palestinienne retrouve son niveau pré-crise». Il a donc appelé à une action rapide et solide pour jeter les bases d'un redressement durable. Rola Dashti, secrétaire exécutive de la CESAO, a également souligné «l'importance d'une stratégie de relèvement rapide et efficace pour reconstruire un avenir solide pour le peuple palestinien». Elle a mis en garde contre «les millions de vies brisées et les décennies de développement anéanties par le conflit en cours».

Aïda Mouni

FACE À DES HORREURS SANS PRÉCÉDENT AU NORD DE GHAZA

Appels à assurer des couloirs humanitaires en urgence

Des appels à assurer des couloirs humanitaires en urgence dans le nord de la bande de Ghaza, victime d'une offensive sioniste meurtrière depuis le 6 octobre en cours, une année après le début de l'agression contre l'enclave. Le Conseil national palestinien (CNP, Parlement) appelle à assurer immédiatement des couloirs sûrs pour faire entrer des aides humanitaires, a rapporté hier l'agence de presse Wafa. Dans un communiqué repris par l'Agence, le Conseil souligne, aussi, que l'utilisation de la famine et du siège par les forces d'occupation contre les Palestiniens est l'altération des valeurs morales. Le CNP appelle à permettre l'accès aux corps des martyrs jetés dans les rues et à soigner les blessés que les équipes médicales n'ont pas pu atteindre poursuit la même source. De plus, le Parlement palestinien appelle à l'arrêt de l'agression brutale visant les enfants et les femmes, en particulier

dans le nord de la bande de Ghaza. Cette instance estime que ce qui se passe dans le nord de la bande est un enfer indescriptible. «Les bombardements, les massacres, le meurtre d'enfants, les agressions contre les femmes et l'exécution de dizaines d'innocents se poursuivent sans relâche», cite-t-elle.

Le CNP critique, en outre, le silence face à ces crimes qui signifie, selon lui, donner le feu vert à la poursuite des violations. Il appelle, dans ce sillage, toutes les forces libres et les organisations internationales à prendre une position ferme pour mettre fin au blocus et à l'agression terroriste contre Ghaza et garantir la protection des civils palestiniens conformément au droit international et humanitaire. Le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), Philippe Lazzarini, affirme

que «les habitants du nord de Ghaza n'attendent que la mort». Dans une publication sur Twitter X, et reprise mardi par Wafa, le chef de l'agence de l'ONU ajoute que «l'odeur de la mort est partout, les corps sont laissés sur les routes ou sous les décombres, et les missions d'évacuation ou d'aide humanitaire sont refusées».

«Nos employés au nord de Ghaza ne peuvent pas trouver de la nourriture, ni d'eau, ni du suivi médical nécessaire», poursuit-il. Les habitants du nord de l'enclave palestinienne «se sentent abandonnés, désespérés, seuls, ils vivent d'une heure à l'autre, craignant la mort à chaque seconde», rapporte-t-il. Lazzarini souligne, dans sa publication, que pendant la guerre de l'année dernière, certains employés de l'Office sont restés dans le nord de la bande. Selon lui, ils font tout leur possible pour aider les personnes déplacées internes. Le chef

de l'UNRWA assure que certains abris de l'agence sont restés ouverts malgré les violents bombardements des forces d'occupation et les attaques contre les bâtiments. «Au nom de nos employés dans le nord de Ghaza, j'appelle à un cessez-le-feu immédiat, ne serait-ce que pour quelques heures, pour permettre un passage humanitaire sûr aux familles qui souhaitent quitter la zone et se rendre dans des endroits plus sûrs», lance Lazzarini.

Lundi, la responsable de la communication à l'UNRWA, Enas Hamdane, a indiqué, dans un communiqué de presse, que l'entité sioniste a refusé une demande urgente de l'agence de l'ONU d'évacuer les personnes coincées sous les décombres à la suite de l'agression dans le nord de la bande. Elle a expliqué que l'occupant sioniste a refusé la demande de l'Office alors que la famine s'aggrave dans ce secteur.

La Ligue arabe appelle à un cessez-le-feu immédiat

Le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul-Gheit, a fait une déclaration forte lors de sa visite à Beyrouth, appelant à un cessez-le-feu immédiat et au retrait des forces d'occupation israéliennes du sud du Liban. Il a exprimé

son soutien au peuple libanais et a souligné la nécessité de mettre fin aux violences en cours et de respecter la résolution 1701 de l'ONU. Ce message a été livré après des rencontres avec le président du Parlement libanais, Nabih Berri,

et le Premier ministre par intérim, Najib Mikati.

«Je soutiens le peuple du Liban, l'état libanais et le gouvernement du Liban et j'appelle à un cessez-le-feu immédiat, au retrait des forces sionistes des terri-

toires du sud du Liban, à une non-ingérence au Liban, et à l'arrêt des tueries aléatoires qui sont actuellement menées, ainsi qu'à un retour immédiat à la mise en oeuvre de la Résolution 1701 (des Nations Unies)» avait-il déclaré. Dans un appel pressant, Ahmed Aboul-Gheit a insisté sur la nécessité d'autoriser le retour des Libanais déplacés dans le sud du pays, sous réserve de garanties de sécurité de la part de l'entité sioniste.

Il a également exhorté la communauté internationale à fournir un soutien humanitaire urgent au Liban, soulignant que le pays ne devait être abandonné en ces temps difficiles.

Aïda Mouni

Le bilan de l'agression sioniste sur Ghaza grimpe à 42.718 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza s'est alourdi à 42.718 martyrs et 100.282 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mardi les autorités palestiniennes de la santé. Les mêmes sources ajoutent qu'au cours des dernières 48 heures, les

forces d'occupation ont commis 7 massacres, entraînant le martyre de 117 palestiniens et la blessure de 487 autres.

Les autorités palestiniennes affirment qu'il y a encore un certain nombre de victimes sous les décombres et sur les routes. Les ambulanciers et les équipes

de la Défense civile ne peuvent accéder pour les atteindre». Outre les martyrs et les blessés, l'agression génocidaire sioniste qui se poursuit dans la bande de Ghaza depuis un an, a causé des destructions massives de bâtiments résidentiels et d'infrastructures ainsi qu'une famine meurtrière.

AU PORT D'ALGER

Saisie de drogues dissimulées dans du chocolat



Au port d'Alger, une récente opération a mis en lumière l'ingéniosité des trafiquants et la vigilance des forces de l'ordre. Dans cette affaire étonnante, des comprimés hallucinogènes ont été découverts dissimulés dans du chocolat. Lors d'une routine de contrôle intensif, les douaniers du port d'Alger ont intercepté un voyageur en provenance d'un ferry. Ce qui semblait être un simple contrôle de bagages s'est transformé en une saisie spectaculaire lorsque les autorités ont découvert des comprimés hallucinogènes soigneusement dissimulés à l'intérieur du chocolat. Plus précisément, les stupéfiants avaient été cachés dans des chocolats de la marque bien connue Ferrero Rocher, un stratagème ingénieux mais finalement déjoué. Les rapports dévoilent des saisies quantités alar-

mantes de produits illicites depuis quelques mois. À titre d'exemple, il y a encore quelques jours, le 17 octobre 2024, plus de 100 000 comprimés psychotropes avaient déjà été saisis à Oran sur des voyageurs en provenance d'Espagne. Grâce à une inspection minutieuse et à des techniques d'analyse sophistiquées, les douaniers ont rapidement identifié l'anomalie dans les bagages du voyageur. Cette saisie met en lumière l'efficacité des douaniers algériens, qui multiplient les efforts pour prévenir l'introduction de substances interdites sur le territoire. Par ailleurs, une tentative de contrebande de plus de 85 000 comprimés de RIVOTRIL, un psychotrope très puissant, avait été déjouée il y a deux semaines à l'aéroport Houari Boumediene d'Alger.

Traînée de tous les noms par Trump, Harris riposte!

A deux semaines de la présidentielle américaine, tous les coups semblent en effet permis. Devenue sexagénaire dimanche 20 octobre, Kamala Harris a accusé Donald Trump d'"avilir" la fonction de président des États-Unis après que l'ex-chef d'État l'a qualifiée la veille de "vice-présidente de me..." lors d'un meeting de campagne. "Le président des États-Unis doit définir un standard, non seulement



pour notre nation, mais aussi pour (...) le rôle que joue notre nation dans le monde", a-t-elle précisé lors d'une interview sur MSNBC.

POUR ALERTER SUR L'URGENCE CLIMATIQUE Jane Goodall s'adresse à l'Unesco en parlant «chimpanzé»

La célèbre primatologue Jane Goodall a pris la parole au siège de l'Unesco à Paris, à l'occasion de la conférence «Une Parole pour l'Histoire». À 90 ans, l'infatigable défenseuse des chimpanzés, qu'elle étudie depuis plus de 60 ans en Tanzanie, continue de parcourir le monde pour sensibiliser à la cause de ces grands singes. Messagère de la paix pour l'ONU depuis 2002, elle dénonce inlassablement les atteintes à la biodiversité. Lors de son intervention, Jane Goodall, cité par l'AFP, a imité le cri d'un chimpanzé, expliquant : «Ce que je vais dire signifie simplement "c'est moi, c'est Jane", car les chimpanzés ont différentes façons d'annoncer leur présence.» Elle a ajouté avec



humour : «C'est un appel lointain, très approprié pour vous qui êtes au balcon.» Alors que la COP16 sur la biodiversité, réunissant des représentants de près de 200 pays, a débuté ce lundi 21 octobre à Cali, en Colombie, Jane Goodall a exhorté les décideurs à prendre des mesures concrètes et efficaces, rappelant que «le temps presse» pour sauver la planète.

Le Wi-Fi gratuit en vol, une révolution technologique

L'accès gratuit à Internet en vol devient un argument de vente de plus en plus important, dans le transport aérien. Le Wi-Fi en vol, longtemps jugé coûteux et peu fiable, s'est progressivement démocratisé. Contrairement à d'autres services qui sont devenus payants (comme les bagages ou le choix des sièges), le Wi-Fi, désormais gratuit et à haut débit, est présenté comme un véritable atout pour les passagers. Les compagnies aériennes misent sur cette qualité de service pour fidéliser leur clientèle.

Cependant, la gratuité du service n'est pas toujours absolue. Joe Leader, directeur général de l'Association des compagnies aériennes pour l'expérience passager (Apex), explique que cette gratuité fonctionne selon un «modèle Facebook», où le coût est compensé par des opérations marketing. Air France, Delta et United offrent en effet ce service aux membres de leurs programmes de fidélité, avec une inscription gratuite ouvrant la voie à des actions de marketing ciblé.

Accidents de la circulation: 46 morts et 1608 blessés en une semaine

Quarante-six personnes sont décédées et 1608 autres ont été blessées dans 1318 accidents de la circulation survenus entre le 13 et le 19 octobre dans plusieurs wilayas, indique mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Naâma avec quatorze (14) personnes décédées et 35 autres

blessées suite à 11 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 1119 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (106), Blida (66) et Skikda (58).

CAMPAGNE NATIONALE DE DON DE SANG

LA DGSN et l'ANS se donnent la main

Une campagne nationale de don de sang, organisée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS) a débuté lundi à Alger.

Cette campagne, dont le coup d'envoi a été donné par le contrôleur général de police Salma Madi, directrice de la santé, de l'action sociale et des activités sportives, s'inscrit dans le cadre de la 18^e édition des trois campagnes (internatio-

nale, maghrébine et nationale) de don de sang que la DGSN organise chaque année.

Dans ce cadre, le commissaire de police, Sofiane Zoughri, chef du Bureau des expertises médicales à la Direction de la santé, de l'action sociale et des activités sportives a précisé que cette campagne de trois jours "vise essentiellement à fournir le maximum de poches de sang aux hôpitaux publics pour sauver les vies humaines". Les agents, personnels et cadres de la Sûreté nationale "ont pris

l'habitude de participer à de telles campagnes qui ont pour objectif d'assurer la disponibilité de cette substance vitale", a-t-il dit.

Pour garantir le succès de cette opération humanitaire, M. Zoughri a affirmé que la DGSN, en collaboration avec les organismes concernés, "a mobilisé tous les moyens matériels et humains et mis en place des centres de prélèvement de sang conformes aux normes au niveau des sièges de la police, et ce pour préserver la santé des donneurs". Pour sa

part, la directrice de l'ANS, Houria Touafdit a mis en avant "la nécessité d'organiser des campagnes de don de sang, notamment au sein de la sûreté nationale en vue de doter régulièrement les hôpitaux de cette substance vitale". De son côté, le président de la FADS, Abdelmalek Sayeh a mis l'accent sur "la nécessité d'ancrer la culture des campagnes de solidarité au sein de la société", saluant "le travail accompli par les services de la sûreté nationale dans le cadre des opérations de don de sang".

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
PAR INTÉRIM:
RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
ET DES FINANCES
NOURDINE BRAHMI

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BOURSE DES ÉTUDIANTS ET DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Les organisations estudiantines expriment leur satisfaction

Le secrétaire général de l'Organisation nationale des étudiants libres (ONEL), Riadh Boukhabla a salué l'intérêt particulier accordé par l'Etat algérien au secteur de l'enseignement supérieur, qui est, selon lui, "le moteur du développement et du progrès de l'Algérie nouvelle



Les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah (Alger), prises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion, avant-hier, du Conseil des ministres, ont été saluées par des enseignants et représentants des étudiants et les qualifiant de démarche concrétisant l'engagement de l'Etat à encourager les jeunes compétences scientifiques et à renforcer la recherche scientifique. Le directeur de l'Ecole nationale supérieure en nanoscience et nanotechnologie au pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah, Hacene Mahmoudi, a déclaré à l'APS que l'augmentation de la bourse des étudiants et enseignants-chercheurs au pôle constitue "une étape extrêmement importante qui traduit l'engagement clair de l'Etat à encourager les jeunes compétences scientifiques et à renforcer la recherche scientifique dans des domaines d'importance stratégique". Cette initiative permet aux étudiants et aux enseignants-chercheurs de bénéficier "d'un soutien accru leur permettant de se concen-

trer sur leurs études et leurs recherches", ce qui renforce l'innovation et contribue à "la construction d'une base scientifique et technique solide au service de la sécurité nationale de l'Algérie", a-t-il dit. Pour M. Mahmoudi, cette démarche représente également "un départ vers davantage de soutien à la recherche scientifique et au développement des compétences nationales, en phase avec les défis mondiaux et garantissant la sécurité et la stabilité nationales". Et d'ajouter que cette décision s'inscrit dans le cadre "d'une vision stratégique intégrée visant à créer un environnement scientifique avancé en Algérie et à renforcer la position du pays en tant que centre de recherche scientifique et de développement technologique", précisant que le soutien

aux jeunes compétences dans cette phase représente "un investissement à long terme dans l'avenir du pays". Les diplômés de ce pôle scientifique et technologique, affirme-t-il, constitueront "un apport majeur pour atteindre l'autosuffisance et contribuer à la relance économique de l'Algérie". De son côté, le secrétaire général de l'Organisation nationale des étudiants libres (ONEL), Riadh Boukhabla a salué l'intérêt particulier accordé par l'Etat algérien au secteur de l'enseignement supérieur, qui est, selon lui, "le moteur du développement et du progrès de l'Algérie nouvelle". M. Boukhabla a estimé que cette décision s'inscrit dans le cadre de la prise en charge des étudiants dudit pôle, selon "une vision stratégique globale qui reflète l'intérêt réel

que porte le président de la République à l'élite de la société, qui ne manquera pas de contribuer à l'amélioration de l'université et à la poursuite des efforts au service du développement socioéconomique et de la prospérité du pays". Pour sa part, le président de l'Organisation des étudiants algériens libres, Fateh Sribli a souligné l'importance de la décision du président de la République, qui s'inscrit dans le cadre "des orientations qu'il a données lors des festivités du 68e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant au niveau de ce même pôle", ajoutant que "cette catégorie d'étudiants exceptionnels mérite une attention particulière, des incitations encourageantes et un accompagnement permanent". Cette décision, affirme-t-il, vient "protéger les

ressources humaines, ainsi que les talents et les cerveaux scientifiques", se félicitant de cet acquis qui "contribuera à encourager le savoir et la connaissance et à développer les capacités dans divers domaines stratégiques". Présidé, dimanche, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres avait approuvé les mesures relatives à la bourse des étudiants et des enseignants-chercheurs aux Ecoles supérieures du pôle scientifique et technologique de Sidi Abdallah. A cet égard, le président de la République a précisé que ces mesures constituaient un "acquis pour l'Algérie et pour sa sécurité nationale, étant l'objectif suprême de la création du pôle scientifique et technologique".

R.N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

102 départements communs de recherche créés

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé la création de 102 départements communs de recherche, appelés centres de développement de l'entrepreneuriat, au niveau de diverses institutions universitaires.

Le ministre a expliqué sur sa page Facebook officielle que le but de la création de ces centres est de former les étudiants à l'entrepreneuriat, pour orienter leurs idées vers les institutions économiques. Baddari a tenu également, à saluer le partenariat avec le ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-Up et des Micro-Entreprises dans la réalisation de ce processus. Saisissant cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a félicité les étudiants, les professeurs et les travailleurs. Ce partenariat rentre bien dans le

cadre de former un total de 3.700 étudiants entrepreneurs dans le processus de la phase initiale. D'ailleurs, dans cet ordre d'idée, il y a lieu de noter qu'il y a un peu plus de neuf mois, les deux ministères ont procédé, au lancement de la première session de formation en entrepreneuriat au profit de 700 étudiants diplômés détenteurs de 700 projets de micro-entreprises. A ce moment là, Kamel Baddari a, dans une allocution prononcée à cette occasion, indiqué que le lancement de cette première session de formation s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de l'engagement numéro 41 du président de la République visant à faire de l'université algérienne une «véritable locomotive» de développement économique et social du pays. Pour le ministre il s'agit « de donner le coup d'envoi aux centres de développement de

l'entrepreneuriat pour la formation de 700 étudiants pour une première étape en vue de former au total 3.700 étudiants entrepreneurs dans cette phase initiale», a-t-il fait savoir, avant de préciser que la formation est destinée aux étudiants diplômés de la session de juin 2023 porteurs de projets qualifiés à devenir des petites entreprises ou des start-up.

De l'accompagnement des étudiants

Il faut savoir aussi que l'objectif est de faire de ces centres de développement de l'entrepreneuriat des centres d'excellence pour la formation des étudiants, les guidant ainsi vers la concrétisation de leurs objectifs et contribuant à l'émergence d'une société entrepreneuriale et innovante, créatrice de richesse aux niveaux local et national. Encore faut-il aussi relever que l'environnement

actuel est vraiment propice pour former un total de 3.700 étudiants entrepreneurs dans le processus de la phase initiale. La preuve est que toutes les procédures réglementaires et organisationnelles nécessaires ont été mises en place par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en collaboration avec le ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises pour atteindre cet objectif.

L'université, à travers ces centres de développement de l'entrepreneuriat, assumera un rôle central dans la formation continue. L'objectif principal est de promouvoir l'esprit entrepreneurial, une priorité cruciale de l'université algérienne moderne. D'ailleurs, le ministère de l'Économie de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, accompagne déjà les

étudiants entrepreneurs, tout en encourageant la promotion de ce concept « entrepreneurial » en milieu universitaire et du statut de l'auto-entrepreneur qui leur permettent de se lancer dans cette expérience tout en poursuivant leurs études.

Il faut aussi savoir qu'un le programme d'accompagnement a été élaboré par un comité d'experts en partenariat avec l'Organisation internationale du travail, et qui est divisé en trois parties. Il s'agit d'une première partie théorique permettant à l'étudiant d'apprendre les bases de l'entrepreneuriat, la deuxième partie consiste à former l'étudiant sur les procédures à entreprendre avec les impôts, la sécurité sociale et comment bénéficier du financement, alors que la troisième partie va permettre aux étudiants porteurs de projets de créer leur propre entreprise.

Saïd Ben

PÉNURIE DE MÉDICAMENT

Ali Aoun hausse le ton



Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique annonce un certain nombre de mesures pour éviter toute pénurie dans l'approvisionnement en médicaments. Des sanctions administratives, financières et pénales conformément à la législation et la réglementation en vigueur, sont également annoncées contre toutes les pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des tensions ou ruptures d'approvisionnement de certains médicaments en n'importe quel point du territoire national.

"Dans le cadre du plan d'action visant à assurer la disponibilité et l'accessibilité du médicament aux citoyens, le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique rappelle à l'ensemble des opérateurs intervenant dans la chaîne du médicament : Producteurs-importateurs -distributeurs en gros et pharmaciens d'officine que toutes les pratiques commerciales susceptibles d'entraîner des tensions et/ou ruptures d'approvisionnement de certains médicaments en n'importe quel point du territoire national, sont strictement interdites et sont passibles de sanctions administratives, financières et pénales conformément à la législation et la réglementation en vigueur", a indiqué le ministère dans un communiqué. Par ailleurs, un portail web est à la disposition de tous les intervenants dans la chaîne du médicament pour toute dénonciation ou réclamation contre toute forme de pratiques commerciales illégales concer-

nant le médicament. "Toute réclamation doit porter l'identification du requérant et être accompagnée d'éléments informatifs justificatifs permettant sa prise en charge", ajoute le ministère. Lorsqu'il était ministre de l'industrie pharmaceutique en 2023, Ali Aoun, avait annoncé que le problème de la pénurie de médicament en Algérie sera résolu à hauteur de 80 à 85% durant l'année 2024. Les opérateurs du secteur ont reçu des instructions dès son arrivée à la tête du ministère de l'Industrie pharmaceutique en vue d'organiser le secteur. Le ministère a élaboré un programme spécifique pour chaque producteur comme objectif d'avoir un meilleur contrôle de la question de la disponibilité de médicaments. Le problème de la pénurie des médicaments est souvent soulevé par les pharmaciens, qui enregistrent des perturbations récurrentes dans l'approvisionnement de centaines de traitements nécessaires pour les malades,

en appelant à une véritable étude sur le terrain. Cette dernière permet de cerner le problème et diminuer l'aggravation de cette rupture, dont les causes sont parfois provoquées volontairement. Pour sa part, la Pharmacie Centrale Hospitalière a mis en lumière, en janvier dernier, plusieurs raisons expliquant l'absence ou le manque de certains médicaments, soulignant des obstacles variés indépendants de la pharmacie centrale elle-même. En effet, l'un des principaux problèmes évoqués par la pharmacie centrale des hôpitaux est le retard dans l'envoi des estimations par certaines entités hospitalières. Ce décalage a un impact direct sur la disponibilité des médicaments, mettant en évidence la nécessité d'une collaboration plus efficace entre les services hospitaliers et la pharmacie centrale. Une autre barrière importante est le non-respect des délais de livraison par les fournisseurs de médicaments. Cette situation a contraint la Pharmacie Centrale à imposer des sanctions financières aux établissements ne respectant pas les échéances car pour elle, il est crucial que les entreprises de fourniture respectent les engagements contractuels pour assurer une chaîne d'approvisionnement fluide.

Inès B.

ALGERAC

Les Laboratoires médicaux à la loupe

L'organisme algérien d'accréditation, (ALGERAC), partenaire du salon International du Laboratoire et de l'Imagerie Médicale (ImLab 2024), organise le vendredi 25 octobre 2024 à Alger une conférence portant sur l'accréditation des laboratoires médicaux selon la norme ISO 15189. La conférence sera animée par Mme Sonia Boustil chef de Département Laboratoires Médicaux au sein d'ALGERAC. Selon cet organisme, l'accent sera mis principalement sur les exigences liées aux équipements, qui doivent satisfaire aux critères de cette norme. Ces exigences portent non seulement sur la qualité des équipements, mais également sur leur rôle crucial dans les processus de qualité et la compétence technique des laboratoires médicaux. L'objectif étant que ces équipements garantissent des résultats fiables à même de fournir un diagnostic précis. Notons qu'une convention a été signée, en mars 2022, avec l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et ce dans le cadre du développement des infrastructures qualité, notamment, les laboratoires de contrôle de qualité relevant du secteur de l'Industrie pharmaceutique. La convention porte sur l'assistance technique pour le renforcement des compétences des laboratoires de contrôle de qualité et la formation des cadres évaluateurs responsables de l'inspection. Autre objectif de cette convention, l'élaboration d'un programme en vue de l'accréditation des laboratoires de contrôle et/ou d'essais des établissements pharmaceutiques agréés selon les référentiels d'accréditation liés au laboratoire d'essais, analyse et étalonnage, au laboratoire de biologie médicale, aux dispositifs médicaux et le référentiel lié à l'organisme procédant à l'inspection. Il s'agit également, pour cette coopération, de mettre en œuvre la norme internationale ISO 13485 destinée à la mise sur le marché local des dispositifs médicaux ainsi que l'accompagnement pour la reconnaissance des laboratoires de contrôle de qualité et/ou d'essais dans le domaine de l'industrie pharmaceutique à l'échelle nationale et internationale. De plus, cette convention vise la reconnaissance par l'ANPP des laboratoires accrédités en vue du contrôle de qualité et la performance des dispositifs médicaux dans le cadre de leurs homologations et leur mise sur le marché. En outre, le document signé entre les deux parties vise à contribuer à l'élaboration des projets de textes législatifs et réglementaires relatifs à l'accréditation des organismes de contrôle de qualité et/ou de performance des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux.

I.B.

A LA TÊTE DE LA PCH DEPUIS L'ÉTÉ DERNIER

Sabri Djerroud multiplie les sorties sur le terrain

Après son investiture dans ses nouvelles fonctions, le directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Sabri Djerroud, s'est attelé à établir un état des lieux, avant d'investir le terrain pour un suivi rigoureux et continu des missions de son institution qu'il préside, dont la traçabilité du médicament, son stockage et son acheminement dans les meilleures délais aux établissements du secteur. La Pharmacie Centrale des Hôpitaux (PCH) augmentera ses capacités de stockage de médicaments dans ses différentes annexes régionales, afin d'améliorer le stockage et la distribution des produits pharmaceutiques, y compris les médicaments et les fournitures médicales, et leur transfert vers les établissements de santé dans les meilleures délais et conditions. C'est ce qu'à indiqué, hier, le directeur général de la pharmacie centrale, Sabri Djerroud, lors de sa visite de travail et d'inspection qui l'a conduite dans la wilaya de Biskra. L'opération concerne, a précisé le directeur, dans un premier temps, l'annexe de Biskra, puis les annexes d'Alger et d'Annaba. Lors de sa visite, M. Sabri Jaroud, a inspecté, à l'annexe de Biskra, les travaux d'extension du site dans le cadre du suivi des projets de développement

de l'infrastructure, visant à développer le réseau de stockage et de distribution des médicaments et des fournitures médicales conformément aux normes internationales. Sur place, le Directeur Général de la Pharmacie a écouté une présentation détaillée sur ce projet stratégique, mettant en exergue ses phases et ses objectifs. M. Djerroud a souligné, à l'occasion, la nécessité de respecter les délais de livraison du projet, compte tenu de l'importance de l'annexe qui couvre plusieurs wilaya limitrophes. Par ailleurs, le directeur général a eu une rencontre avec les cadres et les travailleurs de l'annexe ; il a écouté, à l'occasion, une présentation sur le résultat des activités récente de l'institution (jusqu'au 30 septembre dernier), suivie d'une inspection sur le terrain des bureaux et de l'entrepôt de stockage, avec une explication détaillée des mécanismes de distribution des médicaments aux hôpitaux.

LA NUMÉRISATION, UN CHAPITRE IMPORTANT

Le directeur de la PCH a, en outre, mis l'accent sur la nécessité de parachever le processus de numérisation dans ces différents domaines d'activité, que ce soit

en réseau interne ou externe, ce qui bénéficiera grandement à la performance de l'institution et à sa relation avec son environnement.

Les responsables locaux lui ont fait part du développement de l'institution de plusieurs applications, axées sur une base de données centrale au niveau de la cellule d'information automatisée, afin de faciliter et d'accélérer la performance et la traçabilité du produit pharmaceutique.

La Pharmacie Centrale des Hôpitaux dispose de plus de 30 applications, développées en interne par les compétences de l'institution, qui font l'objet d'une amélioration continue, en fonction des nouveaux développements et des exigences de travail, dans le cadre de la transformation numérique de toutes ses procédures et activités et en les connectant entre elles, tout en les reliant à la Direction Générale dans le cadre du schéma de centralisation de l'information, à travers un réseau d'interconnexion en fibre optique à haut débit hautement sécurisé. Par ailleurs, la Pharmacie Centrale des Hôpitaux fait l'objet d'un atelier ouvert pour développer de nouvelles plateformes et applications numériques dans toutes les spécialités

de son activité et des tâches qui lui sont assignées. La PCH. ZOOM est l'une des applications les plus importantes qui regroupe les principales activités de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux. Elle facilite et accélère le travail, permet de suivre l'impact du produit à toutes les étapes, et fournit une vue globale et en temps réel des produits et du volume d'activité.

Le champ d'action de l'application est centré sur 3 domaines principaux : le chiffre d'affaires, l'état de la distribution dans les annexes et surtout l'état des stocks, ce qui permet d'agir en temps réel pour éviter toute fluctuation dans l'approvisionnement des établissements de santé en médicaments. Toutes ces applications s'ajoutent à la plateforme numérique du carnet de commande électronique lancée en avril 2023, qui est un système qui traite et exécute toutes les commandes des institutions hospitalières dans un court laps de temps et permet la gestion de l'inventaire des pharmacies hospitalières, qui s'est avérée très efficace et efficiente sur le terrain, comme en témoignent divers professionnels de la santé à travers les institutions hospitalières.

S. Ahmed.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Santé

Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tamanrasset
L'Etablissement public hospitalier de Tamanrasset
Appel d'offres ouvert N° /2024

L'Etablissement public hospitalier de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres ouvert Conformément aux articles 42 et 43 et 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour Acquisition et mise en services des équipements médicaux :

- Lot 01 : acquisition et mise en services des équipements d'urologie
- Lot 02: Acquisition et mise en services des équipements de réanimation
- Lot 03: Acquisition et mise en services des équipements de radiologie
- Lot 04: Acquisition et mise en services des équipements stérilisation
- Lot 05: Acquisition et mise en services des équipements stomatologie
- Lot 06: Acquisition et mise en services des équipements ophtalmologie
- Lot 07: Acquisition et mise en services des équipements de laboratoires
- Lot 08: Acquisition et mise en services des équipements d'ORL
- Lot 09: Acquisition et mise en services des équipements chirurgie vasculaire
- Lot 10: Acquisition et mise en services des équipements divers

Les soumissionnaires peuvent soumissionnés pour un lot ou plusieurs lots, et prétendre un lot ou plusieurs lots

Le cahier des charges est à retirer, contre paiement 2000.00 DA, par le soumissionnaire ou son représentant désigné par écrit auprès du sous-direction des Finances et Moyens (bureau des marches) située à Imachouene commune de Tamanrasset.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze jour (15) jours à compter de la première parution du l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et/ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.

Les offres accompagnées obligatoirement des pièces réglementaires, en cours de validité à la date d'ouverture des plis à savoir :

1- Dossier de candidature : Tous les documents doivent être en cours de validité.

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint ; à renseigner, dater, signer et cacheter par le candidat habilité
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint ; à renseigner, dater, signer et cacheter par le candidat habilité;
- Copie de l'extrait de casier judiciaire en cours de validité
- Copie du statut pour les sociétés.
- Copie du registre de commerce en cours de validité
- Copies des pièces fiscale et parafiscale en cours de validité.
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés année 2023
- Le document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager les entreprises;
- certificat de conformité

Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires.

Reste des pièces sont cités dans l'article dix (10) du cahier des charges, partie instructions aux soumissionnaires.

Dossier de candidature sera placé dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature ».

2- Offre technique :

- Cahier de charges dûment rempli et signé.
- Attestation d'exclusivité, (Pour les concernés).
- Délai de livraison avec engagement.
- Moyens humains dûment justifiés.
- Présentation de Prospectus avec caractéristiques techniques des 'équipements à proposer Obligatoire ou l'offre sera éliminée.

L'offre technique sera placée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Offre Technique ».

3- Offre financière : Conforme au cahier de charges.

- Le cahier des charges (offre financière) doit être rempli et signé.
- Lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- Devis quantitatif et estimatif dûment remplie et signé.

L'offre financière sera placée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la dénomination de la société, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « offre financière ».

Les enveloppes «dossier de candidature», «Offre Technique» et «offre financière» sont mises dans une enveloppe extérieure anonyme comportant la mention suivante

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Avis d'appel d'offre ouvert n°/2024

**Acquisition et mise en services des équipements médicaux
Lot n°01..... lot n°10**

Les offres doivent être déposées au sous-direction des Finances et Moyens (bureau des marches) sise à Imachouene commune de Tamanrasset le dernier jour qui correspond à la durée de préparation des offre jusqu'à 14h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis, en séance public, aura lieu au siège de l'établissement public hospitalier de Tamanrasset jour de dépôt des offres a partir 14h30.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, augmenté du délai de préparation des offres.

République algérienne démocratique et populaire

Wilaya de d'Ouled - Djellal

Daira d'Ouled - Djellal

Commune d'Ouled - Djellal

N° d'identification fiscal de la commune: 098407055073423

**Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°: 14 /2024**

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'Ouled-Djellal lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:14/2024 du projet :

Réalisation et équipement et électrification d'un forage sur profondeur de 500 m à la commune d'Ouled - Djellal

Les Entreprises qualifiées en **hydraulique activité principal 03 éme catégorie et plus** (code d'activité 34.303) pourront retirer les cahiers de charges, du section d'équipement du siège de la commune, se sise au rue 1^{er} Novembre contre paiement de six mille (6.000,00) dinars auprès du trésorier communal à Ouled -Djellal.

Les offres dûment remplies, accompagnées des documents exigés, doivent être déposées auprès du siège de la commune (secrétariat général) au nom de monsieur le président de l'assemblée populaire communale de la commune d'Ouled - Djellal dans une enveloppe cachetée ne comporte que la mention:

(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°:14/2024 du projet **Réalisation et équipement et électrification d'un forage sur profondeur de 500 m à la commune d'Ouled - Djellal** Cette enveloppe contiendra trois(03) enveloppes séparées et cachetées indiquant chaque une la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre Technique » ou « offre financière » selon le cas :

- 1- Le dossier de candidature : comme il est détaillé au cahier des charges
- 2- Offre technique : comme elle est détaillée au cahier des charges
- 3- Offre financière : comme elle est détaillée au cahier des charges

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la première publication de l'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou à la presse.

La date et l'heure limité de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des dossiers candidatures et les offres techniques et financières correspondant au dernier jour de la délai de préparation des offres.

Le dépôt des offres sera avant **dix heure (10:00) du matin**. Et l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et les offres techniques et financières se fera à **dix heure (10:00) du matin** au même jour en séance publique au siège de la commune(salle de délibération de l'APC)

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **cent-cinq (105) jours** à compter du date du dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont cordialement invités.

L'EXPRESS DU 23/10/2024

ANEP : N° 2416033306

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion Immobilière De-MEDEA

N°5631...../DG/2024

NIF : 000826034303350

**AVIS D'ATRIBUTION PROVISoire DES MARCHES
DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N°08/2024**

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb –MEDEA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°08/2024, paru en date du 06/10/2024, dans les quotidiens nationaux «الجزيرة نيوز» et «L'Expression», relatif à la réalisation du projet cité ci-dessous, qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au :

N° Lot	Attributaire provisoire	Note de l'offre Technique Obtenue	Montant de l'offre financière (TTC) (Logts + Vrd)	Délai proposé	Critère de choix
Réalisation des 90 logements publics locatifs y/c VRD à MEZGHENA	Cocontractant : ETB « BRAHIMI Abderrahmane » N° Fiscal : 186264601708147	95.00 pts > 50 pts	Montant Avant Correction : 290.255.544.10 DA Montant Après Correction : 281.796.926.10 DA	16 Mois	Offre moins disant après correction qualifiée techniquement Conforme au cahier des charges

Les autres soumissionnaires, sont invités, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Médéa, adresse : Boulevard de l'ALN Ain d'Heb – MEDEA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

La commission des marchés publics de la Wilaya de Médéa est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 23/10/2024

ANEP : N° 2416033359

L'EXPRESS DU 23/10/2024

ANEP : N° 2416033236

AIN DEFLA

Bibi Triki lance le Service universel des télécommunications électroniques

Selon le ministre de la Poste et des Télécommunications, le projet revêt une grande importance stratégique car il contribue à l'aménagement numérique du territoire et permet de réunir les conditions nécessaires pour concrétiser la transformation numérique dans notre pays, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a supervisé, lundi dernier à Ain Defla, le lancement du Service universel des télécommunications électroniques, permettant de couvrir 1.400 localités à faible densité de population sur le territoire national par le réseau 4G de téléphonie mobile. Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a affirmé que le Service universel est un projet "majeur et ambitieux" visant à fournir une couverture de réseau 4G dans les localités dont les habitants sont moins de 2.000. Le projet revêt une "grande importance straté-

gique car il contribue à l'aménagement numérique du territoire et permet de réunir les conditions nécessaires pour concrétiser la transformation numérique dans notre pays, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-il ajouté.

Le Service universel est mis en place pour "permettre aux opérateurs de la téléphonie fixe et mobile de développer et de généraliser leurs réseaux", indique le ministre, soulignant que ces projets sont à même de

conforter les efforts consentis par les opérateurs dans le domaine des télécommunications, à l'instar de "Mobilis", afin de rompre l'isolement des citoyens.

Lors de cette visite, le ministre a supervisé l'entrée en service de deux antennes-relais GSM, à Djelida et El-Amra, et donné le feu vert au démarrage des travaux de réalisation de deux autres stations 4G à "Ouled Anou" à la commune de Bourached, et à "Targhout" à Mekhatria. Le ministre a, ensuite, insisté sur la nécessité de res-

pecter les délais définis dans les cahiers des charges signés, en vue de "permettre aux citoyens de bénéficier des services le plus tôt possible".

Il a, également, supervisé la mise en œuvre du projet de raccordement de la cité Chellal au chef-lieu de la wilaya au réseau de "la fibre optique jusqu'à la maison", lequel projet s'inscrit dans la "dynamique accélérée induite par la généralisation de cette technologie dont ont bénéficié récemment 1,5 millions familles", selon le ministre.

TRANSFERT D'EAU À PARTIR DU BARRAGE KEF EDDIR À TIPASA

Le taux d'avancement des travaux dépasse 80%

Le taux d'avancement des travaux de transfert d'eau du barrage Kef Eddir de Damous à Tipasa vers de nombreuses communes est actuellement de 81%, suivant un programme de livraison progressive échelonné sur 10 étapes, dont cinq ont déjà été mises en œuvre, selon les services de la wilaya. Les services concernés travaillent d'arrache-pied en vue de la mise en œuvre des cinq (5) étapes restantes du programme pour le raccordement, entre décembre 2024 et mars 2025, de l'ensemble des communes ciblées, a-t-on ajouté de même source. Les communes programmées au raccordement, à la période considérée, sont Sidi Ghiles, Hadjeret Ennos, Messelmoune, les zones d'ombre des daïras de Cherchell, Gouraya et Damous, ainsi que les zones rurales des communes d'Aghbal et Sidi Semiane, selon les explications fournies au wali Aboubakr

Essedik Boucetta lors de sa visite de ce chantier, la semaine passée. Il s'agit d'un projet d'une «extrême importance», au vu de sa contribution attendue à la sécurisation des besoins de la wilaya de Tipasa en eau potable, mais aussi à l'alimentation d'un nombre de communes des wilayas de Chlef et Ain Defla, soit un bassin de population globale de près de 500.000 âmes répartis sur ces trois wilayas, selon les services de la wilaya, qui ont souligné que le wali veille à la réception du projet dans les délais impartis. Les premières étapes de livraison de ce projet ont eu lieu entre juin 2022 et août dernier. Nombre de communes ont été ainsi partiellement alimentées à partir de ce transfert hydrique, tandis que d'autres ont été totalement alimentées à partir du barrage Kef Eddir, à l'instar de Beni Mileuk, El-Arhat, Gouraya, et Cherchell, bénéficiaires d'un volume d'eau quo-

tidien de plus de 75.000 m³. Selon les délais fixés pour la société «Cosider canalisations» en charge du projet, ce dernier sera livré dans sa totalité en juin 2025. Ce transfert hydrique porte notamment sur la réalisation de 184 km de conduites, dont 50 km dans des zones rurales et montagneuses, outre une station de traitement d'eau de 210 000 m³/jour, 15 stations de pompage, et 18 réservoirs d'une capacité de 35.000 m³ chacun, entre autres. A noter que le projet de transfert d'eau à partir du barrage Kef Eddir, dont le taux de remplissage est actuellement de 98 %, sur une capacité théorique estimée à 125 millions de m³, est considéré parmi un projet stratégique pour la sécurisation de l'AEP à Tipasa et de nombre de communes à Ain Defla et Chlef, parallèlement à l'exploitation d'un volume d'eau considérable pour l'irrigation agricole.

SOUK AHRAS

Lancement d'une opération d'entretien des routes

La direction des travaux publics de la wilaya de Souk Ahras vient de lancer des travaux d'entretien et de renforcement de plusieurs tronçons de routes nationales (RN) et de chemins de wilaya. C'est ce qu'a déclaré dimanche dernier, le directeur local du secteur, Kamel Medahi. Le même responsable a indiqué qu'il s'agit «de l'entretien, sur 12 km, de la RN 82, depuis l'entrée nord de la commune de Taoura jusqu'au cimetière des Martyrs de cette collectivité, du renforcement de la RN 80

dans son segment reliant la ville de Sedrata et les limites administratives de la wilaya voisine de Guelma, sur un linéaire de 16 km». Des travaux d'entretien ont également été entamés sur la RN 81, entre les villes de Ragouba et de Sedrata, sur une distance de 11 km, ainsi que sur la RN 81 H (communément appelée route des poids-lourds), à Sedrata, sur 9 km. M. Medahi a aussi fait savoir que l'entretien du CW 8 entre les villes de Dréa (Souk Ahras) et d'Ouenza (Tébessa), sur 16 km a été enta-

mé en même temps que l'entretien du CW 6 entre les communes de Taoura et de Merahna sur 12 km, et du CW 19 entre Souk Ahras et le pôle urbain d'Ain Senour dans la commune de Mechroha. Ces opérations, financées à hauteur de 1,95 milliard de dinars, et dont la réception est prévue «avant la fin du mois décembre», permettront d'améliorer les conditions de circulation et contribueront à la réduction du nombre d'accidents de la route, a précisé la même source.

MÉDÉA

67 millions de DA pour l'entretien du réseau de distribution de gaz naturel

Une enveloppe d'un montant de 67 millions de DA a été consacrée à Médéa pour les travaux d'entretien du réseau domestique de distribution de gaz naturel, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Entamés depuis plusieurs mois, ces travaux visent à sécuriser le réseau local de gaz naturel, à assurer un service de qualité à plus de 161 mille abonnés et garantir également la pérennité des installations de distribution de cette énergie, a-t-on fait savoir. L'entretien a touché pas moins de 4806 km de réseau de distribution qui alimente les 64 communes que compte la wilaya, a-t-on ajouté de même source, précisant que ces travaux ont été menés sur plusieurs mois et par secteur afin d'éviter toute perturbation dans l'alimentation des foyers en gaz naturel. La direction de distribution de l'électricité et du gaz fait part, en outre, de l'entame du remplacement de canalisation de gaz naturel en cuivre par du plastique en multicouche qui garantit plus de sécurité et résiste aux aléas climatiques. Neuf kilomètres de canalisation ont été réalisés à la faveur de cette opération qui va se poursuivre encore dans les prochains jours et cibler les canalisations qui peuvent présenter un risque pour les citoyens, a-t-on indiqué. En parallèle, une vaste opération de contrôle et d'inspection du réseau de distribution de gaz naturel a été effectuée à travers les communes par les équipes techniques de la direction qui ont pris en charge toutes les fuites détectées, a-t-on conclu.

RÉSEAUX D'ÉNERGIE À OUM EL BOUAGHI

Plus de 470 foyers prochainement raccordés

Au total, 479 foyers situés dans des zones reculées de plusieurs communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi seront prochainement raccordés aux réseaux de l'électricité et du gaz, a indiqué, dimanche dernier, le directeur de l'énergie, Mourad Rahmani. Il a affirmé qu'il s'agit «de villages situés dans les communes d'Ain Babouche, d'Oued Nini, de Bir Chouhada et de Dhalaâ, pour ce qui concerne l'électricité, et de villages des communes d'Ouled Zouai d'El Amiria, de Sigus et de Dhalaâ pour ce qui est du raccordement au gaz naturel». Selon la même source, le montant global de ces projets (en cours de réalisation ou déjà réceptionnés), est estimé à 2,270 milliards de dinars.

SELON UNE ÉTUDE

Travailler une semaine de quatre jours «réduit le stress et la maladie»

Une étude rapporte une réduction de 65 % des jours de maladie et une baisse de 57 % du nombre d'employés quittant les entreprises avec des semaines de quatre jours. La semaine de cinq jours pourrait bientôt être de l'histoire ancienne. Au Royaume-Uni, des entreprises ont mis en place une réduction des heures de travail sans baisse de salaire pendant six mois. Si la rémunération n'a pas baissé, les objectifs ont également été conservés. Alors, comment vont les salariés qui travaillent quatre jours par semaine ? Des scientifiques ont mené l'enquête, ils ont constaté que les taux de stress et de maladie étaient considérablement réduits parmi ces salariés. D'ailleurs, 71 % des employés rapportaient des niveaux inférieurs d'épuisement professionnel. Parmi les sondés, 39 % assuraient être moins stressés. Cette étude rapporte également une réduction de 65 % des jours de maladie et une baisse de 57 % du nombre d'employés quittant ces entreprises. Pour la même période, le chiffre d'affaires était quasi-identique. «Avant l'essai, beaucoup se demandaient si nous verrions une augmentation de la productivité pour compenser la réduction du temps de travail», a souligné le sociologue Brendan Burchell, qui a dirigé le côté de la recherche de l'Université de Cambridge. Avant d'ajouter : «De nombreux employés étaient très désireux de trouver des gains d'efficacité. De longues réunions avec trop de personnes ont été écourtées ou complètement abandonnées. Les travailleurs recherchaient activement des technologies qui amélioreraient leur productivité».

LES TRAVAILLEURS, PLUS EFFICACES 4 JOURS AU LIEU DE 5

Une autre étude, cette fois-ci réalisée par le groupe à but non lucratif 4 Day Week Global, met en lumière le fait que les travailleurs sont capables d'abattre autant de travail en 33 heures par semaine qu'en 38 heures. En résumé, il est possible de faire autant en quatre jours un peu plus condensés qu'en cinq jours durant lesquels les moments de distraction au travail sont plus nombreux. L'enquête en question comporte quatre volets qui étudient de manière complète la faisabilité et les avantages de la semaine de quatre jours. Bien que focalisée sur les États-Unis, elle s'avère intéressante pour comprendre qu'une évolution des mœurs s'avère nécessaire pour changer les habitudes des travailleurs. Ainsi, au début, les salariés se sentent souvent stressés par la perspective de perdre une journée pour faire leur travail en semaine. Cependant, ce sentiment tend à diminuer progressivement, au fur et à mesure que les travailleurs se rendent compte qu'ils n'ont pas nécessairement plus de travail avec cette configuration. Par ailleurs, l'étude souligne aussi que grâce au temps gagné à ne pas travailler, la santé physique et mentale des salariés s'améliore également. Enfin, d'autres études soulignent que si la semaine de quatre jours est bénéfique aux employés, elle peut aussi l'être pour les entreprises. C'est aussi l'une des conclusions du rapport 4 Day Week Global. La très grande majorité des entreprises qui ont participé à l'étude ont clairement indiqué qu'elles ne souhaitaient pas revenir à la semaine de cinq jours. 96% des salariés se disent, eux aussi, satisfaits de leur nouvel emploi du temps. Des constats qui pourraient donc motiver d'autres entreprises à sauter le pas dans les mois et les années à venir.

SAISON DU HADJ 2025

L'OMS met en place la certification sanitaire numérique pour les pèlerins

Cette carte, qui s'appuie sur l'infrastructure à clés publiques du Réseau mondial de certification sanitaire numérique de l'OMS, contient les informations essentielles sur la santé, telles que les traitements médicamenteux, les allergies, le statut vaccinal et les antécédents médicaux.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Royaume d'Arabie saoudite ont annoncé une nouvelle collaboration en matière de santé numérique afin de mettre en place la carte sanitaire pour les quelque 3 millions de pèlerins qui prennent part au hadj chaque année. Cette carte, qui s'appuie sur l'infrastructure à clés publiques du Réseau mondial de certification sanitaire numérique de l'OMS, contient les informations essentielles sur la santé, telles que les traitements médicamenteux, les allergies, le statut vaccinal et les antécédents médicaux. Elle permet aux pèlerins qui se rendent aux lieux saints de l'Islam en Arabie saoudite de donner aux prestataires de soins autorisés l'accès à des informations résumées précises et à jour sur leur santé et d'obtenir des soins personnalisés de qualité.

«Nous assistons aujourd'hui à une avancée notable dans le soutien apporté par l'OMS aux États Membres afin d'élargir l'accès à des outils de santé numériques plus sûrs et centrés sur la personne pour améliorer l'accès à des soins de santé de qualité au moment et à l'endroit où c'est nécessaire», a déclaré le Dr Jeremy Farrar, Scientifique en chef de l'OMS. «Nous remercions le Royaume d'Arabie saoudite, les pays participants et le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale pour leur excellente collaboration, et nous souhaitons vivement continuer à soutenir le renforcement des capacités et des infrastructures dans les pays qui progressent dans la numérisation de leur système de santé», a-t-il ajouté.

Le hadj est le plus grand pèlerinage au monde. Il attire chaque année près de trois millions de pèlerins de plus de 180 pays. Plus de 250 000 pèlerins de trois pays, l'Indonésie, la Malaisie et Oman, ont reçu des cartes sanitaires pour le hadj en 2024, dans le cadre de la collaboration pilote entre l'OMS et l'Arabie saoudite. Cette phase de test a montré que chaque pays était en mesure d'appliquer des normes mondiales pour émettre ses propres versions nationales de la carte, ce qui renforce la sécurité des pèlerins et améliore la qualité des soins pendant le hadj. L'OMS et l'Arabie saoudite ont décidé de poursuivre leur colla-



laboration afin d'améliorer et d'étendre le programme pilote de carte sanitaire pour le hadj. L'expertise et le soutien du Gouvernement saoudien et de son partenaire pour la numérisation, LEAN, permettront de renforcer la sécurité des données et d'apporter un soutien technique essentiel à d'autres pays participant au programme de carte sanitaire pour le hadj.

«Ce fabuleux partenariat entre le Royaume d'Arabie saoudite et l'Organisation mondiale de la Santé, qui vise à mettre en place la carte sanitaire pour le hadj renforce la sécurité et améliore le bien-être de millions de pèlerins», a déclaré la Dre Hanan Balkhy, Directrice régionale de l'OMS pour la Méditerranée orientale. «En tirant parti des solutions de santé numériques, nous améliorons la qualité des soins et contribuons à renforcer les systèmes de santé dans la Région de la Méditerranée orientale et dans le monde entier», a-t-elle ajouté.

QUATRE-VINGTS PAYS ONT REJOINT LE RÉSEAU DE CERTIFICATION SANITAIRE NUMÉRIQUE DE L'OMS

En 2023, l'OMS a lancé le Réseau mondial de certification sanitaire numérique en s'appuyant sur une collaboration fructueuse avec l'Union européenne et des pays partenaires pour soutenir les certificats de vaccination contre la COVID-19. Le Réseau compte aujourd'hui plus de 80 États Membres de l'OMS qui ont mis en place des systèmes pour

vérifier mutuellement l'authenticité des informations sanitaires, en appliquant une nouvelle norme mondiale ISO, l'International Patient Summary (IPS).

Il est basé sur un système d'infrastructure à clés publiques (ICP) solide permettant le chiffrement, grâce auquel les attestations sanitaires sont vérifiables et sécurisées et les autorités nationales et les soignants peuvent être sûrs de l'authenticité des documents de santé de tous les pays sans porter atteinte à la vie privée des personnes.

Cette initiative vise à permettre aux gens de posséder des attestations sanitaires numériques reconnues à l'échelle internationale pour améliorer l'accès aux voyages et aux soins. Ainsi, les personnes maîtriseront mieux les informations concernant leur santé, y auront plus facilement accès et pourront décider quelles informations communiquer lorsqu'elles doivent se faire soigner dans leur pays ou à l'étranger.

Grâce au réseau de certification de l'OMS, les pays peuvent alléger les procédures administratives, ce qui rend les contrôles aux frontières plus efficaces et permet de mieux informer les soignants lors des consultations. Le Réseau mondial jette les bases d'une meilleure collaboration internationale à long terme en matière de santé, permettant d'envisager le recours aux ordonnances électroniques transfrontalières, à l'assurance et même à la télémédecine.

A.B

CANDIDATURES POUR LA PRIÈRE DES TARAWIH À L'ÉTRANGER

Le ministère des Affaires religieuses organise un concours de sélection

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, lundi, dans un communiqué, l'organisation d'un concours de sélection des candidats devant officier la prière de Tarawih à l'étranger, en prévision du mois sacré de Ramadhan 1446/2025. Les conditions de candidature à ce concours sont les suivantes :

«le candidat doit appartenir à l'une des catégories suivantes : enseignant d'éducation coranique, enseignant du Saint Coran, muezzin ou Qayim (chargé de la Iqama)», précise la même source.

Le ministère a ajouté que le candidat doit également «être titularisé dans sa

fonction, avoir mémorisé le Saint Coran, maîtriser les règles de Tajwid et avoir une bonne récitation».

Le ministère invite ceux qui désirent participer à ce concours, à «remplir le formulaire de candidature via le lien sur le site web du ministère marw.dz, et ce, avant le 2 novembre 2024».

DIFFÉREND FRONTALIER INDO-CHINOIS

New Delhi annonce un accord avec Pékin sur des patrouilles frontalières

L'Inde a déclaré lundi avoir conclu un accord avec la Chine sur des patrouilles dans des zones frontalières disputées, au point mort depuis un affrontement au corps-à-corps entre soldats des deux pays en 2020, selon l'AFP citant la diplomatie indienne.

«Un accord a été trouvé sur les modalités des patrouilles le long de la ligne de démarcation dans les zones frontalières entre l'Inde et la Chine», a déclaré, à la presse, Vikram Misri, un haut responsable du ministère indien des Affaires étrangères. «Au cours des dernières semaines, les négociateurs diplomatiques et militaires indiens et chinois ont été en contact étroit les uns avec les autres», a-t-il ajouté. L'annonce intervient un jour avant que le Premier ministre indien, Narendra Modi, ne participe à Kazan, en Russie, au sommet des Brics, auquel le dirigeant chinois Xi Jinping doit également assister. Les deux géants asiatiques partagent une frontière de 3500 kilomètres qui demeure une constante source de tensions, avec des accrochages sporadiques. Un affrontement au corps-à-corps à la frontière du Tibet et de la région indienne du Ladakh a fait, en juin 2020, au moins 20 morts côté indien et 4 parmi les Chinois.

La Chine revendique la totalité de l'Arunachal Pradesh, un Etat du nord-est de l'Inde, qu'elle considère comme faisant partie du Tibet. La Chine et l'Inde se sont régulièrement mutuellement accusées d'essayer de s'emparer de territoires le long de la ligne de démarcation. Le différend frontalier remonte au découpage des frontières de l'Inde britannique, en 1914. Par le tracé de la ligne McMahon, le Royaume-Uni s'octroie deux régions revendiquées par la Chine : l'Arunachal Pradesh, à l'est, et l'Aksai Chin dans la région du Ladakh, à l'ouest. Ces frontières n'ont toutefois jamais été reconnues par Pékin. En 1962, la Chine a infligé une défaite militaire à l'Inde. Le conflit portait sur deux portions de la frontière : l'Aksai Chin et l'Arunachal Pradesh. L'Inde les considère comme partie intégrante de son territoire national en vertu de l'héritage frontalier légué par l'Empire britannique des Indes. La Chine, en parallèle, récuse la légitimité de ces tracés «coloniaux» et estime que les deux zones constituent une extension de ses



régions du Tibet ou du Xinjiang. A l'issue de cette guerre, Pékin a imposé sa souveraineté sur l'Aksai Chin, mais retire ses troupes de l'Arunachal Pradesh, permettant ainsi à New Delhi d'y rétablir sa tutelle. En septembre 1967, à Nathu La, des fusillades et tirs d'artillerie ont éclaté entre les forces des deux pays faisant 88 morts du côté indien et 300 du côté chinois. En 1975, quatre soldats indiens ont perdu la vie en Arunachal Pradesh. Depuis, les affrontements armés ont quasiment cessé. Néanmoins, les contentieux territoriaux n'ont pas pour autant été réglés. Les tensions demeurent vives sur la Ligne de contrôle réel (LAC), la

ligne de cessez-le-feu informelle officialisée seulement en 1993 par les deux géants asiatiques. Depuis, le statu quo prévaut, et plusieurs conflits ont eu lieu sans pour autant arriver à la confrontation armée. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, en septembre 2014, un nouveau conflit débute lorsque l'Inde entreprend la construction d'un canal dans le village frontalier de Demchok. La Chine proteste et envoie des troupes dans la région, ce qui entraîne des tensions. Le conflit prend fin au bout de trois semaines, lorsque les deux parties acceptent de retirer leurs troupes. En juin 2017, un différend militaire se pro-

duit sur le territoire contesté de Doklam, près du col de Doka La, le long de la frontière entre l'Etat indien du Sikkim et le Bhoutan. La Chine achemine du matériel pour la construction dans la région de Doklam et commence l'aménagement d'une route. L'Inde intervient le 18 juin, deux jours après le début des travaux. Les armées indienne et chinoise se sont de nouveau affrontées dans l'Himalaya le 9 décembre 2022 dans l'Arunachal Pradesh, dans le secteur de Tawang, près du Bhoutan, une région revendiquée par Pékin, qui la considère comme faisant partie intégrante du Tibet. New Delhi a accusé Pékin, le 13, de tenter de «changer unilatéralement le statu quo» dans la zone frontalière himalayenne de l'Etat indien d'Arunachal Pradesh, quelques jours après des affrontements qui ont fait des blessés des deux côtés, selon l'Inde. L'armée chinoise, quant à elle, a indiqué que des soldats indiens ont franchi «illégalement» la frontière et fait obstruction aux troupes de Pékin. Membre des Brics, l'Inde fait aussi partie de l'Organisation de coopération de Shanghai, aux côtés de la Chine et la Russie. Le pays le plus peuplé au monde s'est joint à l'alliance du Quad avec les Etats-Unis, l'Australie et le Japon.

1 mort et 15 blessés dans une collision de trains au pays de Galles

Un homme a été tué et 15 personnes ont été blessées lors d'une collision entre 2 trains de passagers au pays de Galles, a annoncé hier la police des transports. L'accident entre les 2 rames s'est produit à basse vitesse lundi soir près du village de Llanbryn-mair, dans le centre du pays de Galles. «Nous pouvons malheureusement confirmer qu'un homme est décédé à la suite de l'accident de ce soir», a déclaré le commissaire Andrew Morgan, un responsable de la police britannique des transports. Les personnes transportées à l'hôpital ne semblent pas avoir subi de blessures graves. La police des transports s'efforce de «comprendre les circonstances qui ont conduit à cette collision», a précisé Morgan.

«Trop, c'est trop» : les habitants des Canaries manifestent contre le tourisme de masse

Les Îles Canaries ont été le théâtre d'importantes manifestations dimanche, alors que des milliers de personnes sont descendues dans les rues pour dénoncer le tourisme de masse qui envahit l'archipel.

Les manifestants, rassemblés sous le slogan «Les Îles Canaries ont une limite», ont exprimé leur exaspération face à un modèle de développement touristique qu'ils jugent incontrôlé, nuisant à la population locale et à l'environnement. Les manifestations ont eu lieu dans plusieurs points névralgiques des sept principales îles, notamment à Maspalomas (Grande Canarie), Playa de las Américas (Tenerife), et Lanzarote, rassemblant des milliers de participants. Les slogans «Les Canaries ne sont pas à vendre» et «Trop,

c'est trop» ont résonné dans les lieux emblématiques du tourisme de l'archipel. Le modèle de tourisme de masse est de plus en plus contesté par les habitants, qui voient les ressources locales

accaparées par le secteur touristique sans que les bénéfices ne se traduisent en améliorations pour la population. Avec un record de 16,2 millions de visiteurs en 2023, soit plus de sept fois la

population locale, la pression sur l'économie et l'environnement des Canaries est immense. Pourtant, une grande partie des habitants continue de faire face à la précarité : 40% de la population locale travaille dans le secteur touristique, qui génère 36% du PIB, mais une personne sur trois est menacée par la pauvreté. Les manifestants demandent une limitation du nombre de touristes et un modèle économique plus durable, qui prenne en compte les besoins des habitants. Pour Ivan Cerdana, porte-parole de l'association environnementale ATAN, les Canaries doivent repenser leur développement touristique pour préserver les ressources locales et garantir de meilleures conditions de vie à la population.

L'ex-président péruvien Toledo condamné à 20 ans de prison

L'ex-président péruvien Toledo condamné à 20 ans de prison pour corruption et blanchiment d'argent. L'ancien président péruvien Alejandro Toledo, 78 ans, a été condamné lundi par un tribunal de Lima à une peine d'emprisonnement de 20 ans et 6 mois pour corruption et blanchiment d'argent dans le cadre du scandale du géant du BTP Odebrecht. Alejandro Toledo (2001 à 2006) a été reconnu coupable, conformément aux réquisitions du parquet, d'avoir perçu des dizaines de millions de dollars du géant brésilien en échange de l'octroi de marchés publics.

LIGUE 1 MOBILIS
(6^E JOURNÉE)

Le coup d'envoi de MCA-OA fixé à 20h30

Le coup d'envoi de l'affiche de la 6^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entre le leader le MC Alger et son dauphin l'Olympique Akbou, jeudi soir au stade du 5-juillet d'Alger, sera donné à 20h30, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi sur son site officiel. Cette rencontre a été délocalisée au stade olympique, en raison de la fermeture temporaire du stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera, nouveau fief du club algérois, pour des travaux de remise à niveau (pose de nouveaux sièges et pelouse, NDLR). L'autre match programmé au stade du 5-juillet durant cette journée, sera joué vendredi entre le Paradou AC et le MC Oran (19h00). Cette 6^e journée se poursuivra le vendredi 25 octobre, avec quatre matchs au menu, dont le derby de l'Est entre le CS Constantine et l'ES Sétif (16h00, à huis clos), alors que trois matchs sont programmés le samedi 26 octobre. Le "Doyen" reste sur une victoire décrochée vendredi dernier en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), alors que l'O. Akbou a été tenu en échec à domicile par l'ASO Chlef (0-0). Le club algérois occupe la tête du classement avec 11 points, à une longueur d'avance sur la formation d'Akbou (10 pts).

Le coach de la JS Kabylie, Abdelhak Benchikha a été maintenu à la tête du staff technique de formation des canaris, malgré les résultats quelque peu décevants, ces dernières journées de la Ligue 1 Mobilis.

En effet, tout le monde s'attendait à ce que la direction prenne une décision quant à l'avenir de l'ex-champion d'Afrique avec l'USMA, avec cet échec essuyé à Oran face au Mouloudia local, surtout que l'objectif du club cette saison est clair: jouer les premiers rôles et renouer avec les titres après plusieurs saisons de disette. Le nouveau propriétaire du club, en l'occurrence, Mobilis, avait mis le paquet en faisant un recrutement de choix, en plus d'avoir ramené le staff technique de Simba (Tanzanie), à savoir, Benchikha et Zemiti qui avaient réussi à décrocher la Coupe locale. Après mûre réflexion donc, le staff dirigeant a décidé d'ac-



corder encore sa chance à Benchikha qui tente de faire avancer son équipe, lui qui sait que cela ne sera pas facile, surtout après les grands changements effectués sur le groupe, et l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux joueurs. D'ailleurs, le technicien algérois a expliqué qu'il a encore besoin de temps pour créer cette symbiose dans le groupe et qu'il fera tout ce qui est de son possible pour arriver à décrocher une place sur le podium. Certes, il subit une grosse pression, mais Benchikha a l'habitude de ce genre de situation, lui qui a vécu la

même chose à l'USMA, avant de faire taire toutes les critiques après avoir décroché la Coupe de la CAF et la super Coupe d'Afrique. Il compte donc faire la même chose à la JSK, où il œuvrera à rétablir la confiance au groupe et aux joueurs qui sont aussi abattus après ces résultats.

LES DIRIGEANTS CONTESTENT L'ARBITRAGE

Par ailleurs, les dirigeants de la JS Kabylie, contestent l'arbitrage qui est, selon eux, contre leur club et surtout après ce qui s'est passé à

Oran, où l'arbitre avait accordé un penalty au club après le fauchage d'Akhrib, avant de se rétracter et donc l'annuler. Cette action a fait sortir les responsables de leurs gongs, eux qui avouent qu'il y a quelque chose qui se trame contre leur club et qu'il n'est pas normal qu'on accorde un penalty et qu'on l'annule, et de surcroît après avoir consulté la VAR. Le directeur général de la JSK, Hakim Meddane, a même affirmé que les arbitres «massacrent» son équipe, accordant des fautes à l'adversaire et fermant les yeux sur des fautes valables pour leur formation. «Le penalty accordé à notre équipe était valable et je ne comprends pas comment l'arbitre a dû l'annuler», a affirmé le responsable kabyle, qui avoue que cela n'est pas la première fois que cela est constaté lors des matchs de son équipe. Il explique que cela ne peut pas continuer et qu'il faut que les arbitres soient plus justes. Il affirme aussi qu'il y a des lacunes qui doivent être corrigées au plus vite, pour permettre à l'équipe de se reprendre au plus vite. **Marouane A.**

QATAR

Bounedjah meilleur attaquant algérien en 2024 ?

Baghdad Bounedjah prouve une fois de plus qu'il reste un attaquant de classe mondiale, même après avoir quitté Al Sadd, le géant du football qatari, pour rejoindre Al Shamal, un club bien plus modeste. Cet été, son départ d'Al Sadd, où il avait passé neuf années fructueuses, a surpris plus d'un. Après tout, le natif d'Oran s'était imposé comme l'un des buteurs les plus prolifiques du pays, marquant 222 buts en 252 matchs. Ce bilan impressionnant lui avait valu une solide réputation, faisant de lui une référence incontournable du football qatari. Cependant, sa signature à Al Shamal a fait douter certains observateurs. Certains y voyaient une baisse d'ambition, pensant que Bounedjah, à 32 ans, cherchait peut-être à terminer sa carrière

dans un environnement moins exigeant. Mais le Fennec a rapidement fait taire ces critiques en répondant de la meilleure des façons : sur le terrain.

En sept matchs de Qatar Stars League cette saison, l'attaquant algérien a inscrit neuf buts, prenant ainsi la tête du classement des buteurs du championnat. Sa récente performance, marquée par un triplé contre Al Arabi, a une nouvelle fois démontré qu'il n'avait rien perdu de sa superbe. Après ce match, Bounedjah, nouveau capitaine de l'équipe, a par ailleurs fait preuve de beaucoup d'humilité, soulignant l'importance du collectif en déclarant : «Le hat-trick est une belle récompense, mais c'est le résultat d'un travail d'équipe. Nous avons livré une grande performance ensemble.»

TURQUIE

Ghezzal derrière la victoire de sa nouvelle équipe

Sur le banc des remplaçants en début de rencontre, Rachid Ghezzal a fait son apparition à la 72^e minute et a réussi à donner la victoire pour les siens face à Bodrum sur un score de 1-0. L'international algérien est entré dans les dernières 20 minutes pour apporter de la fraîcheur offensive, l'ancien du Besiktas était à la hauteur et a réussi à délivrer une passe décisive pour son attaquant Ali Sowe qui a mis une belle tête pour tromper le portier adverse. Grâce à cette victoire, Rachid Ghezzal et les siens remontent à la 13^e place du classement général avec 10 points en 9 journées de championnat.

CAN-2024 DE HANDBALL (DAMES)

Deux matchs amicaux face au Sénégal

La sélection algérienne dames de handball, disputera deux matchs amicaux face à son homologue sénégalaise, le mercredi 23 octobre (16h00) et le vendredi 25 octobre (15h00) à la salle Harcha-Hacène d'Alger, en vue du Championnat d'Afrique des nations 2024 (27 novembre - 7 décembre) en RD Congo, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAHB), lundi dans un communiqué. Les coéquipières de Camélia Slimani (AS Cannes Mandelieu Handball/ France) entrent en stage à partir de ce lundi pour préparer la première confrontation face aux Sénégalaises. Le stage s'étalera jusqu'au 27 octobre. Elles avaient entamé le 10 octobre un premier stage de préparation réservé aux joueuses locales. Versées dans la poule A du CAN 2024, les handballeuses algériennes débiteront leur campagne africaine face au Cap Vert (27 novembre), avant d'affronter respectivement, l'Egypte (28 novembre), le Congo (30 novembre), le Sénégal (1^{er} décembre) et le Kenya (3 décembre).

CAN-2024 FÉMININE

Double confrontation amicale au menu des "Vertes"

La sélection algérienne féminine de football, disputera deux matchs amicaux face à son homologue nigériane, le samedi 26 octobre et le mardi 29 octobre au MJ Arena à Lagos, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2024, a indiqué la Fédération algérienne (FAF), lundi. En prévision de ce rendez-vous, le sélectionneur national Farid Benstiti a fait appel à 22 joueuses, dont 4 évoluant dans le championnat local. La FAF organisera une zone mixte avec la presse, mardi au niveau du terrain annexe du stade Mustapha-Tchaker de Blida à partir de 15h45. La séance d'entraînement sera ouverte pendant ses quinze premières minutes aux médias pour prendre des photos et filmer des vidéos, selon la même source. Du côté des "Super Falcons", la fédération nigériane de football (NFF) a dévoilé lundi une liste de 25 joueuses, dont la majorité évoluent en championnat du Nigeria, retenues pour ces deux matchs amicaux face aux algériennes. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre dernier, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des

deux dernières éditions de la CAN. Au dernier classement de la FIFA dévoilé le 16 août 2024, l'équipe nationale féminine occupe la 84^e place mondiale, tandis que le Nigeria est la première nation sur le plan continental (36^e).

VOICI PAR AILLEURS LA LISTE DES 22 JOUEUSES RETENUES:

Abadou Léa (US Orléans/ FRA), Ouassila Alouache (CF Akbou), Morgane Belkhiter (AS Saint-Etienne/ FRA), Hanna Lina Boubezari (IFK Kalmar/ Suède), Naima Bouhani (Etihad Club/ Jordanie), Lina Boussaha (Al-Nassr FC/ Arabie saoudite), Ines Boutaleb (FC Metz/ FRA), Wissem Bouzid (Le Mans FC/ FRA), Imane Chebel (Regatas do Flamengo/ BRE), Meline D'oria (Le Mans FC/ FRA), Sofia Guellati (EA Guingamp/ FRA), Aicha Hamideche (Abu Dhabi FC/ EAU), Morgane Ikene (US Saint-Malo/ FRA), Zineb Kendouci (Etihad Club/ Jordanie), Lina Khelif (Evian Thonon GG/ FRA), Nouhed Naili (Rodez Aveyron F/ FRA), Amel Salah (Le Puy Foot 43 Auvergne/ FRA), Sabrina Smaâli (RC Lens/ FRA), Kahina Takenint (CF Akbou), Laura Taleb Muller (Evian Thonon GG/ FRA), Lamia Lounas (ASE Alger-Centre), Ikram Bahri (CF Akbou).

DUGARRY SUR LES RÉACTIONS À LA RUMEUR SAOUDIENNE

«Zidane n'est pas là pour faire plaisir aux gens»

La presse italienne a lié Zinedine Zidane à une nouvelle destination potentielle, lundi. Selon le Corriere della Sera, la sélection de l'Arabie saoudite serait proche de virer son sélectionneur Roberti Mancini et penserait à l'idole français pour le remplacer.

L'idée de voir le champion du monde 1998, sans banc depuis son départ du Real Madrid en 2021, a provoqué quelques réactions interloquées de supporters qui le préféreraient à la tête des Bleus. Ce qui agace Christophe Dugarry, ancien équipier de Zidane, dont il est toujours proche. "Il a déjà proposé ses services à l'équipe de France dit qu'il la voulait et qu'il l'attendait, ce n'est plus un secret", a rappelé 'Duga' dans Rothen s'enflamme sur RMC lundi. "Qui je suis pour parler si Zidane veut aller en Arabie saoudite ou ailleurs? Il a proposé ses services en équipe de France et ça fait des années que la porte n'est pas ouverte et qu'on lui dit 'ce n'est pas possible'." L'an-



ancien joueur de Bordeaux ne comprend pas pourquoi une telle éventualité serait un crève-cœur pour les supporters français pour un challenge sportif moins intéressant que ceux proposés par certains clubs européens ces dernières années. "Il a refusé des choses qui ne lui convenaient pas", rappelle Christophe Dugarry. "Est-ce qu'il a le droit? Parce que c'est une icône, il n'a pas le droit de refuser?"

Mais il fait ce qu'il veut, quand il veut." «Il a proposé ses services en équipe de France, on lui a dit non» Selon lui, il ne donnera pas davantage suite à la rumeur saoudienne. "Il n'ira pas, il n'ira jamais", assure-t-il. "S'il avait dû y aller, il y serait depuis longtemps. Après, je ne comprends pas quand on dit que c'est un crève-cœur pour les gens. Il a proposé ses services en équipe de France, on lui a

dit non. Après, il fait ce qu'il veut. 'Pour les gens', ça ne veut rien dire. Zidane fait ce qu'il veut, quand il veut, comme il veut. C'est un homme libre, il n'est pas là pour faire plaisir aux gens. Il n'a pas suffisamment fait plaisir aux gens?"

"Duga" conclut sur l'absence de communication au sujet des nombreuses rumeurs dont il fait l'objet sur son avenir. "Je lui ai déjà posé la question: 'pourquoi tu ne communique pas?', il me dit: 'pourquoi tu veux que ce soit les médias qui fassent mon agenda et mon calendrier? Il suffit que n'importe quel média envoie une saucisse et je dois confirmer informer, dire que je ne suis pas dispo?' Il est tranquille chez lui, il ne demande rien à personne." "Je lui ai posé la question quand il y a eu la rumeur sur le Brésil - parce que j'aurais trouvé extraordinaire et génial qu'il soit sélectionneur du Brésil - et je lui avais dit: 'pourquoi, si ne veux pas y aller, tu n'infirmer pas?'. Il m'a dit: 'je ne vais pas faire mon calendrier en fonction des gens qui envoient des saucisses'. Zidane n'est pas là pour répondre aux choses qui se disent dans la presse. Si à chaque fois, il doit répondre à une rumeur, il passe sa vie à ça."

ESPAGNE

Le choc Barça-Atlético de Madrid délocalisé aux États-Unis?

Un choc au sommet du championnat d'Espagne... de l'autre côté de l'Atlantique. Selon le Daily Mail, le match de Liga entre le FC Barcelone et l'Atlético de Madrid, prévu le week-end du 22 décembre au stade Montjuïc, pourrait être délocalisé aux États-Unis. À près de 7500km de la Catalogne. La rencontre pourrait se jouer au Hard Rock Stadium (près de 65.000 places), situé dans la banlieue nord de Miami, en Floride. Il s'agit du fief des Dolphins de Miami, une équipe de football américain qui évolue en NFL.

Javier Tebas, le patron de la Liga, avait exprimé cet été son envie d'organiser des matchs de Liga aux USA. "C'est une

marque de respect envers les fans américains", avait expliqué le dirigeant ibère. "Nous voyons la NBA et la NFL jouer en Europe ou au Mexique.

Ça trouverait un écho sur le marché américain." Des sources américaines, citées par le Daily Mail, espèrent une issue favorable dans les prochaines semaines. Il faudra pour cela convaincre la Fédération espagnole (FREF), l'UEFA et la Fifa.

CEFERIN ENVISAGE UNE FINALE DE LIGUE DES CHAMPIONS AUX USA

La FREF a déjà repoussé deux tentatives de ce genre ces dernières années, alors que Luis Rubiales était son président.

Mais la nouvelle direction serait aujourd'hui plus ouverte à cette possibilité. La Liga estime que l'UEFA pourrait également se montrer conciliante à l'heure où son n°1, Aleksander Ceferin, a exprimé son envie d'organiser une finale de Ligue des champions aux États-Unis. Reste à obtenir l'accord de la Fifa, dont le règlement stipule que les matchs de championnat doivent se jouer sur le territoire du pays concerné.

L'été dernier, le Barça et le Real Madrid se sont affrontés devant près de 82.500 spectateurs lors d'un match de préparation au MetLife Stadium dans le New Jersey. En décembre 2023, les Catalans ont également disputé une rencontre amica-

le à Dallas face aux Mexicains du Club América. Cette nouvelle délocalisation face à l'Atlético serait la première de l'histoire en Liga, avec une pléiade de stars comme Lamine Yamal, Robert Lewandowski, Pedri, Antoine Griezmann ou Julian Alvarez. Elle pourrait rapporter une jolie somme au Barça, actuellement en tête du championnat, qui fait face à d'importantes difficultés financières. Le club culé est contraint d'évoluer au stade olympique de Montjuïc (45.000 places) depuis le début de la rénovation du Camp Nou, qu'il espère retrouver début 2025, avant la fin des travaux prévus à l'été 2026 pour porter la capacité du stade à 105.000 places.

BASKET-BALL

Avec ses tauliers, la NBA entame une nouvelle saison

La saison NBA 2024-2025 a débuté, hier, mardi 22 octobre avec les éternels LeBron James, Stephen Curry et Kevin Durant. De son côté, Victor Wembanyama s'est donné pour mission de découvrir les play-offs pour sa deuxième saison. Les Boston Celtics, tenant du titre, font figure d'immenses favoris. LeBron James, Stephen Curry et Kevin Durant font durer le plaisir. Les trois grandes stars de la ligue nées dans les années 1980, une rareté désormais, continuent d'aimer les regards, avec un niveau sportif encore exceptionnel. À 111 ans cumulés, les trois compères se sont retrouvés cet été au sein de Team USA et ont dominé assez facilement le tournoi de basket des Jeux olympiques de Paris, Stephen Curry éteignant les espoirs de la France en finale d'une série de tirs de loin. Ils seront à nouveau sur le devant de la scène, dans une NBA qui s'internationalise avec entre autre 14 Français, un record. LeBron James a signé en juillet un nouveau contrat de deux ans avec les Los Angeles Lakers, la deuxième année restant à sa discrétion. Avec sa 22^e saison, il égale le record de longévité de Vince Carter.

ARABIE SAOUDITE

Soulagement de Neymar pour son retour

La fin du calvaire. Neymar (32 ans) a enfin retrouvé la compétition lundi après plus d'un an d'absence en raison d'une grave blessure. Le Brésilien, victime d'une rupture du ligament croisé antérieur et du ménisque du genou gauche lors d'un match entre l'Uruguay et le Brésil (2-0) le 17 octobre 2023, est entré en jeu lors de la victoire de son équipe Al-Hilal sur le terrain d'Al-Aïn (4-5) dans le championnat saoudien. L'ancienne star du Barça a remplacé Nasser Al-Dawsari à la 77^e minute de jeu et l'attaquant s'est vite mis en action

avec une frappe du gauche détournée par le gardien et un petit pont sur un adversaire. Il a aussi protesté contre l'arbitre, avant de dire toute sa joie d'avoir retrouvé les terrains à l'issue de la rencontre. Essoufflé, perlant de sueur mais heureux, il a confié quelques mots à la chaîne du club.

"Je me sens bien, c'est si dur", a déclaré l'ancien joueur du PSG. "J'ai toujours une bonne équipe mais je suis tellement heureux. Je suis de retour!"

Avant la rencontre, Neymar avait partagé sa joie de ressentir de nouveau

l'adrénaline d'avant-match. "Heureux de ressentir à nouveau ce sentiment, les papillons d'avant-match dans le ventre sont toujours formidables... que ce soit un retour en bonne santé!" Cela s'est-il passé sans encombre d'un point de vue physique, malgré un rythme à retrouver.

De très nombreux joueurs brésiliens ont salué ce grand retour de leurs compatriotes sur les réseaux sociaux. La presse se projette, elle, sur la date de sa possible prochaine réapparition avec ma sélection.

JUVENTUS TURIN

Le compte officiel annonce l'arrivée de Güler après un piratage

Une fausse joie pour les supporters de la Juventus Turin. Et sans doute quelques sueurs froides pour leurs homologues du Real Madrid. Lundi, la version en anglais du compte X des Bianconeri a annoncé de manière solennelle la signature d'Arda Güler (19 ans). "Bienvenue à la Juventus, Arda Güler!"

L'une des stars montantes du football fait désormais partie de la famille Juventus. Prêt pour marquer l'histoire ensemble dans cette nouvelle aventure?", a écrit le club italien sur le réseau social, image du joueur turc sur le tarmac de l'aéroport à l'appui. Mais cette annonce a rapidement été démentie par

la Juventus Turin, qui a indiqué avoir été piratée. "Notre compte en anglais a été piraté. Nous vous demandons d'ignorer les fausses informations publiées sur @juventusfcen. Nous travaillons à la résolution du problème", a indiqué le club. Plus de peur que de mal pour les fans du Real Madrid.

ELLE L'A ÉTÉ LORS DU 1ER FESTIVAL INTERNATIONAL FRANCISCAIN DE LA PAIX ORGANISÉ AU CAIRE

L'association Bouclier pour la culture de Khenchela primée

Le metteur en scène de la pièce classée 3ème a souligné que l'Association, qui a représenté l'Algérie au cours de cette manifestation, a également remporté le prix de la meilleure interprétation pour le trio Abdallah Boumaïza, dit Dadou, Tarek Louiz et Djamel Badaoui.



L'Association «Diraâ» (Bouclier) pour la culture et les arts de Khenchela a remporté la 3ème place pour la meilleure représentation théâtrale lors du 1er Festival International franciscain de la Paix organisé au Caire (Égypte) du 10 au 18 octobre, a indiqué, samedi dernier, le président de l'Association et metteur en scène de la production primée, Tarek Louiz. Celui-ci a souligné, dans une déclaration à l'APS, que c'est le spectacle Cimetière qui a remporté, vendredi soir, la 3ème place, derrière la

pièce Les chiens aboient après la lune, du Palais de la culture de Mansoura (Égypte), couronné du 1er prix, et Djoudou (Jordanie), lauréat du 2ème prix. Le metteur en scène de la pièce classée 3ème a ajouté que l'Association, qui a représenté l'Algérie au cours de cette manifestation, a également remporté le prix de la meilleure interprétation pour le trio Abdallah Boumaïza, dit Dadou, Tarek

Louiz et Djamel Badaoui. Il a également indiqué que le scénario de la pièce est l'œuvre d'Ali Abadi, tandis que l'éclairage et la musique ont été conçus par Mounir Mebarkia, la scénographie par Salaheddine benkhelifa, et les décors par Djamel Rouibi. La pièce traite de l'histoire de trois fossoyeurs dont la profession liée à la mort n'a eu aucun effet sur leur psychisme, mais leur procure, au

contraire, une joie car, pour eux, creuser une nouvelle tombe est une source de revenus jusqu'au jour où l'un d'entre eux perd un être cher et qu'ils se rendent compte de l'amertume de la mort...

Le Festival international franciscain pour la paix, plateforme unique rassemblant des œuvres théâtrales de tout le Monde arabe, a vu la participation de troupes théâtrales représentant l'Égypte, l'Algérie, la Jordanie et la Syrie, qui ont présenté 14 pièces théâtrales abordant des questions sociales et politiques, mais visant, toutes, à répandre la paix. Il convient de noter l'Association Bouclier pour la culture et les arts, fondée en 2022, avait remporté plusieurs prix, en 2023, lors de sa participation au Festival international de Zarqa, en Jordanie, et au Festival de Siccaveneria, en Tunisie. Elle avait également été honorée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji qui lui a remis lors de sa visite à Khenchela, le 30 décembre dernier, le trophée du mérite culturel.

Appel à candidature pour bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé l'ouverture des candidatures aux associations culturelles et artistiques, en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au titre de l'exercice 2025. «Dans le cadre de la politique d'appui public aux projets des associations culturelles et artistiques, le ministère de la Culture et des Arts annonce l'ouverture des candidatures en vue de bénéficier de soutiens aux projets culturels et artistiques au profit des associations, dans l'objectif de promouvoir et consolider l'activité culturel-

le associative, et en application des dispositions de la loi 12-06 du 12 janvier 2012 relative aux associations», indique un communiqué du ministère.

LE DÉPÔT DES DOSSIERS EN LIGNE

Cet appui concerne, selon la même source, «les projets des associations culturelles et artistiques à caractère national ou local visant à, contribuer à mettre en valeur et à préserver le legs culturel matériel et immatériel, organiser des activités culturelles et artistiques instructives et distinguées qui intéressent

toutes les franges de la société, former les jeunes et les enfants dans différentes disciplines artistiques (musique, théâtre, audio-visuel, dessin,...), porter un intérêt aux œuvres culturelles et artistiques destinées aux enfants et organiser des manifestations culturelles à travers les wilayas et les localités les plus éloignées du pays, en particulier». Le dépôt des dossiers doit se faire «exclusivement» en ligne, sur la plateforme numérique du soutien public aux associations culturelles et artistiques sur le site électronique du ministère, ajoute la même source, pré-

sant que la période de dépôt des dossiers a été arrêtée à la période allant du 21 octobre au 20 décembre prochain. Les associations culturelles et artistiques peuvent consulter les conditions et les procédures d'éligibilité au soutien, ainsi que le dossier administratif à fournir, télécharger le formulaire et d'autres fichiers sur le site électronique du ministère de la Culture et des Arts. L'évaluation des travaux retenus par la commission du soutien public aux projets associatifs, se fera après étude de tous les dossiers, conclut le communiqué.

APS

BIOPIC MONSIEUR AZNAVOUR

Sa longue quête de gloire portée à l'écran

Les salles clairsemées, les doutes et soudain, le succès qui emporte tout : le film Monsieur Aznavour raconte l'éreintante quête de gloire du chanteur de La Bohème, devenu star mondiale sur le tard. Mort en 2018 à 94 ans, Charles Aznavour n'a jamais caché combien la route fut longue avant les concerts à guichets fermés, les duos avec Sinatra et les voitures de luxe. «Quels sont mes handicaps ? Ma voix, ma taille, mes gestes, mon manque de culture et d'instruction», listait-il dans son autobiographie. Cette ascension par vents contraires irrigue le copieux et très classique biopic que le chanteur Grand Corps Malade et son coréalisateur Mehdi Idir consacrent, pour leur troisième réalisation en tandem, à ce fils d'Arméniens né à Paris qui écroula 100 millions d'albums et signa quelques monuments de la

chanson française (Emmène-moi, Je m'voyais déjà...). Des premiers pas hésitants dans le music-hall jusqu'à la gloire planétaire, l'acteur franco-algérien Tahar Rahim compose un Aznavour bourreau de travail, consumé par un désir de revanche sur tous ceux qui ne croyaient pas en lui. «On ne peut pas vaincre dix-sept heures de travail par jour», dit-il dans le film. L'acteur césarisé d'«Un Prophète» a lui-même donné de sa personne, transformant sa gestuelle pour faire revivre Aznavour, avec qui la ressemblance physique est pourtant très lointaine. L'acteur a également dû se soumettre à six mois de préparation intensive, apprenant le piano et chantant six à huit heures par semaine afin d'interpréter lui-même les tubes d'Aznavour. La première partie du film montre comment Edith

Piaf le prend sous son aile alors qu'il peine à joindre les deux bouts avec son complice pianiste Pierre Roche (Bastien Bouillon). Incarnée avec panache par Marie-Julie Baup, la «Môme» va faire grandir Aznavour sans l'épargner, lui conseillant ainsi de refaire un nez qu'elle juge disgracieux. Plutôt qu'un biopic balayant — au risque de survoler — 90 années d'une très riche existence, les deux réalisateurs ont un temps envisagé le choix, plus radical, de centrer leur film sur les seules années de galère, avant de renoncer pour montrer plus scolairement sa bascule vers le succès. Le film, coproduit par un gendre d'Aznavour, brosse par ailleurs le portrait d'un chanteur à l'étroit dans sa vie de famille. «Si je dois tout négliger autour de moi alors je le ferais», dit son personnage.

La Chorale féminine de Takoucht reproduit des chants ancestraux

La place Mohamed Touri, en face du Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi a connu une ambiance particulière qui a drainé un grand nombre de personnes. Une dizaine de femmes venues de Takoucht, la wilaya de Tizi Ouzou, d'âges différents, habillées en robes kabyliennes aux couleurs chatoyantes, ont transporté le public vers les hauteurs de la Kabylie. Des chants puisés d'une tradition ancestrale, «Ourar El khalath» ont révélé l'univers de la femme traditionnelle. La chorale féminine de l'Association «Aghenjo» ou «Agraw El khalath» du village Takoucht (commune de Bouzeguene) a assuré le show avec leurs voix mélodieuses, teintées d'émotions profondes. Interprétant un répertoire riche, où chaque texte est un hymne à la nature et aux traditions, elles expriment des états d'âme tels que l'amour, la solitude, le chagrin mais aussi la joie et la fête. Accompagné d'un «bendir», le groupe a plongé l'assistance dans un univers sonore envoûtant et authentique.

Tilawin Project» à Dar Abdellatif jusqu'au 29 octobre

«Tilawin Project», un programme de mentorat bénévole, se poursuit à Dar Abdellatif, jusqu'au 29 octobre courant. Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), «Tilawin Now» est une exposition rétrospective de 20 photographes algériennes. La manifestation culturelle qui se déroule à Dar Abdellatif est en fait une présentation de clichés qui célèbrent la diversité du paysage photographique féminin. Le Tilawin Project est, pour sa fondatrice, Liasmine Fodil, photographe et actrice culturelle basée à Tizi Ouzou, «un programme de mentorat bénévole en ligne et en présentiel de 10 mois». Selon elle, «il a réuni jusqu'à présent 6 à 8 mentors et autant de filleules par session, dans un espace de transmission conçu par des femmes et pour des femmes, basées en Algérie ou issues de la diaspora».

Fatima Hellilou honorée par les siens

Elle l'a été à l'occasion de la dernière soirée de la 13e édition du Festival international du théâtre de Béjaïa. La cérémonie de remise de prix a été l'un des moments émouvants de cette manifestation. Avant de lui offrir le titre honorifique, un film retraçant la rétrospective de la carrière de Fatima Hellilou a été projeté devant le public qui a longuement ovationné la comédienne. Le commissariat du festival a honoré également deux figures des médias nationaux, notamment le journaliste freelance Fayçal Métaoui, ancien journaliste du quotidien El Watan, et le correspondant de l'Agence presse service (APS), Abdelkader Mokhnache, pour avoir accompagné médiatiquement, depuis des années, ce festival qui en est à sa 13e édition.

16



● Alger 33°
● Ouargla 39°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR 05:27	DOHR 12:33	ASR 15:45	MAGHREB 18:14	ISHA 19:35
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

DÉCÈS DU JOURNALISTE SALEM ZOUAOUI : MOHAMED LAAGAB PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le journaliste Salem Zouaoui est décédé, lundi, à l'âge de 74 ans, selon le ministère de la Communication. Le défunt a travaillé comme journaliste au quotidien Ennasr, à l'agence Algérie Presse Service (APS) et au quotidien Echourouk El

Yawmi. En cette douloureuse épreuve, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a présenté « ses sincères condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à ses amis, priant Allah Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'ac-



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 23 OCTOBRE 2024 // N°930 // PRIX 20 DA

CÉLÉBRATION DU 70E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

«Rouh el djazair », spectacle grandiose qui fera briller la Coupole de mille feux

«Rouh El Djazaïr» (l'âme de l'Algérie), un grandiose spectacle pour célébrer le 70ème anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre. Mis en scène par le talentueux metteur en scène et dramaturge Ahmed Rezzak et produit par le ministère des Moudjahidine et des ayants droit, le spectacle sera présenté à la Coupole du complexe sportif Mohamed Boudiaf, à Alger, à la faveur de la célébration du 70ème anniversaire du 1er novembre.

La préparation de ce grand spectacle de « Rouh El Djazair » a été entamée depuis plusieurs mois avec l'installation d'un atelier d'écriture pour élaborer un texte. La première étape des préparatifs s'est faite à Oran, au Village méditerranéen puis retour à Alger pour la deuxième phase », a indiqué hier, Sabrina Khaldi, sous-directrice chargée de la documentation historique et audiovisuelle au ministère des Moudjahidine, lors d'une conférence de presse, à la Coupole du complexe sportif Mohamed Boudiaf, à Alger. Le spectacle, qui sera présenté le 30 octobre 2024, allie, selon elle, les aspects historiques et académiques aux dimensions culturelles et artistiques. « Il s'agit du plus grand spectacle artistique, épique et historique sur l'Histoire de l'Algérie depuis l'indépendance du pays », a-t-elle annoncé. Hocine Abdessatar, directeur du Centre national d'études et de recherche sur la résistance populaire, le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954, a, de son côté, rappelé la volonté de l'Etat de préserver la mémoire nationale et de documenter l'Histoire de l'Algérie avec toutes ses époques. « Ces dernières années, le ministère des Moudjahidine a produit plusieurs spectacles pour évoquer l'Histoire de l'Algérie, transmettre le message des Chouhadas et les valeurs du 1er novembre 1954 à travers l'image, le son, la lumière, et tous les autres moyens », a-t-il déclaré. Le texte écrit par des hommes de lettres, des poètes et des scénaristes rappelle l'acte civilisationnel à travers toutes les époques avec ses dimensions humaines », le génie populaire lorsqu'il fait l'Histoire. Et en somme « un rendez-vous avec l'émerveille-



ment et la création », a-t-il ajouté, avec la présentation de toutes les étapes historiques de l'Algérie à partir de l'époque numide jusqu'à l'histoire contemporaine avec l'occupation française, la résistance populaire à cette colonisation, la guerre de libération nationale. Il y a des tableaux sur la période d'après 1962 pour évoquer le rôle de l'ANP et ce qui a été réalisé dernièrement avec la nouvelle Algérie et l'Algérie victorieuse. L'atelier de l'écriture a été dirigé par le poète et journaliste Brahim Seddiki. Nouredine Essed, chargé de suivre le projet au nom du ministère des Moudjahidines, a indiqué, de son côté, que le spectacle a été préparé par petits groupes pour arriver à réunir tous les éléments en un ensemble artistique sous la conduite d'Ahmed Rezzak. «Un metteur en scène qui a prouvé par le passé toutes ses capacités créatives avec des spectacles tels que : Ala fa ch'hadou et Aya. Tous les peuples ont des épopées comme celles du Mahabharata en Inde (long poème de plus de 250 000 vers écrit en sanscrite avant l'ère chrétienne sur la guerre entre

les Pandava et les Kaurava) », a-t-il noté, citant également l'épopée de Gilgamesh, récit épique de la Mésopotamie, écrit dix sept siècles avant l'ère chrétienne. «Nous voulons qu'il ait aussi « l'Épopée de l'Algérie » qui rassemble toutes les époques et les âges historiques du pays et qui répertorie toutes les civilisations qui sont passées par là. A chaque étape, l'algérien portait les valeurs humanitaires et défendait son droit à l'existence », a-t-il ajouté. Ahmed Rezzak a, pour sa part, relevé que la Révolution de 1954 est un motif de fierté « pour tous les Algériens, tous les frères Arabes et tous les Etats qui aspirent à la liberté et à l'indépendance ». Le spectacle Rouh El Djazair se décline sur 13 tableaux, rassemble plus de 700 artistes, plus de 200 techniciens. Nous sommes près de 1000 sur scène et dans les coulisses. C'est un travail qui rassemble des écrivains, des poètes, des compositeurs, des chanteurs, des musiciens... Beaucoup d'ateliers ont été installés pour la scénographie, les costumes, l'écriture, la musique, l'actorat, la chorégraphie... », a précisé le metteur en

scène. Deux artistes italiens ont été sollicités pour la conception d'une partie de la chorégraphie, l'autre partie est élaborée par l'algérienne Samar Bendaoud. L'entreprise privée algérienne Entrepose a été chargée de la construction d'une grande scène au niveau de la Coupole du complexe Mohamed Boudiaf pouvant supporter le poids de 700 artistes. Les aspects techniques (son, lumière et mapping) sont à la charge d'Exasmart, autre société privée algérienne.

DES ARTISTES DE RENOM ASSISTERONT AU SPECTACLE

Plusieurs artistes algériens participent au spectacle, à l'image de Hassan Kechache, d'Ali Djebara, d'Aïda Kechoud, de Mohamed Tayeb Dehimi, de Mohamed Addar, de Nouredine Chelouche, d'Amel Wahbi, d'Idir Benaibouche, d'Aya Dorsaf Kharfi, de Mustapha Larbi, de Bela Boumediène, de Nacer Djoudi, d'Amel Kaissar, d'Othame Bendaoud et de Rachid Bengoudifa. Par ailleurs, 17 autres artistes de pays arabes sont invités à prendre part à la cérémonie de célébration du 1er novembre, donc assisteront au spectacle « Rouh El Djazair ». Il s'agit, entre autres, d'Abbeer Issa de Jordanie, de Mohamed Aziz Salem de Mauritanie, de Khadoudja Sabri de Libye, de Hocine Nakhla et Maïssa Al Khatib de Palestine, de Dalila Meftahi de Tunisie, d'Amer Hamed Mohamed d'Irak, de Salwa Hanna de Syrie, d'Ali Ahmed Salem de Libye, de Safa Bailly d'Egypte, d'Abdeldjabar Shili du Yémen, de Lara Hitti du Liban, de Lamia Cheikh du Bahreïn, de Ziad Khadrami d'Oman et de Rashad Ben Abdallah d'Arabie Saoudite. «L'écriture de ce texte s'est faite selon la vision de mise en scène.

Sid A.

SURETÉ DE WILAYA DE BEJAIA

ARRESTATION D'UN TRAFIQUANT DE DROGUE

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, en particulier celle liée au trafic illégal de drogues et de psychotropes, les agents de la première sûreté urbaine de la wilaya de Béjaïa ont réussi, cette semaine, à arrêter un individu âgé de 42 ans, impliqué dans une affaire de vente et de trafic de drogues dans la ville de Béjaïa, selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa. Les faits de l'opération : suite à une patrouille des éléments des policiers où ils ont procédé au contrôle d'une moto, mais le conducteur a refusé de s'arrêter en tentant de fuir, causant ainsi sa chute et la collision avec un véhicule stationné à côté, après son arrestation et une fouille minutieuse, de petites quantités de drogue ainsi que plusieurs comprimés de psychotropes de type « Prégabaline » ont été découverts en sa possession. Deux dossiers pénaux ont été établis à son encontre : le premier pour possession et de trafic de drogue (cannabis traité), et le second pour le refus d'obtempérer ayant entraîné «des dommages à la propriété d'autrui et conduite sans permis». Précise notre source. Présenté devant les autorités judiciaires compétentes, et à l'issue d'une séance de comparution immédiate, il a été condamné à 18 mois de prison ferme avec incarcération, et une amende de 100 000 Da

Idir M

GENDARMERIE NATIONALE

ARRESTATION DE DEUX CRIMINELS EN POSSESSION DE PSYCHOTROPES À BEJAIA

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Béjaïa ont réussi à arrêter deux personnes et la saisie de 32 comprimés de psychotropes de type « Prégabaline », ainsi qu'un morceau de cannabis traité d'un poids estimé à 3 grammes, destinés à la vente, et un petit couteau en plus de ça, une somme d'argent a été également saisie, d'une valeur de 12 000 DA, provenant des ventes de la drogue, a indiqué un communiqué de la cellule d'information et de communication du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Béjaïa. Les faits : faisant suite à des informations parvenues aux agents de la brigade de la Gendarmerie nationale de Béjaïa, indiquant la présence de deux personnes spécialistes dans le trafic de drogue et de psychotropes, au niveau d'Iriahen, dans la commune de Tala Hamza, à 5 km du chef lieu de la wilaya de Bejaia, un plan spécial a été mis en place, ce qui a permis l'arrestation de deux individus, âgées de 22 à 30 ans, tous originaires de la wilaya de Béjaïa, conduits au siège de la brigade pour la poursuite de l'enquête, et après avoir pris toutes les mesures nécessaires et la perquisition également des domiciles des suspects, Un dossier pénal a été établi à leur encontre et seront présentées devant les autorités judiciaires compétentes.

Idir M

